



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 26 MARS 2024 // N°778 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

TOUT EN METTANT EN GARDE CONTRE L'INVASION DE RAFAH  
**GUTERRES DÉFEND ET SOUTIENT L'UNRWA**

Lire en page 4



CLASSEMENT DES 500 MEILLEURES ENTREPRISES EN AFRIQUE  
**SONATRACH TOUJOURS EN TÊTE**

Lire en page 2



FACE AUX APPELS À L'ARRÊT DES NOUVEAUX PROJETS

**L'OPEP INSISTE SUR LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DU PÉTROLE DANS LE DÉVELOPPEMENT**

Lire en page 6



L'ALGÉRIE A ÉTÉ À L'ORIGINE DU PROJET DONT ELLE A NÉGOCIÉ LE CONTENU

## LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ADOPTE ENFIN UNE RÉOLUTION EXIGEANT UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Lire en page 3



ELLE ENVISAGE D'INVESTIR PLUS À L'ÉCHELON NATIONAL ET RÉGIONAL

### TÉLÉCOM ALGÉRIE VOIT GRAND ET LOIN

Lire en page 16





## STATION SOLAIRE D'EL-M'GHAIR : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE



Le ministre de l'Énergie et des Mines a poursuivi sa visite d'inspection dans la wilaya d'El M'Ghair, où il a supervisé la pose de la première pierre pour la construction d'une centrale solaire de 200 MW sur une superficie estimée à 400 hectares, avec un délai de réalisation de 14 mois.

La construction de cette centrale solaire fait partie d'un programme de construction de 15 centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 2000 MW, allant de 80 à 220 MW, réparties à

travers 12 wilayas du pays (Béchar, M'Sila Bordj Bou-Arréridj, Batna, Laghouat, Ghardaïa, Tiaret, El Oued, Touggourt, El-M'Ghair, Biskra et Ouled Djellal), ainsi que la construction de 15 centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 2 000 MW. Par la suite, Mohamed Arkab a inspecté la station-service de Naftal où il a souligné la nécessité d'assurer la sécurité et le stockage des produits pétroliers à El-M'Ghaier, tout en appelant à la rénovation et la modernisation de la station.

## AÉROPORT DE JIJEL : LANCEMENT DE DEUX VOLS SUPPLÉMENTAIRES VERS L'AÉROPORT D'ALGER

Deux dessertes hebdomadaires supplémentaires vers Alger renforceront, dès le 31 mars prochain, le programme des vols domestiques depuis l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, a indiqué le directeur de cette enceinte aéroportuaire, Adel Fodil. "Dans le cadre du renforcement des vols depuis l'aéroport Ferhat-Abbas, deux dessertes supplémentaires

d'Air Algérie seront programmées de nuit, dès la fin du mois de mars, entre Jijel et Alger", a souligné le même responsable à l'Agence officielle. Il a, en outre, précisé que le premier vol "aura lieu tous les samedis, à 22H10, de l'aéroport de Jijel vers l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger, tandis que le second décollera tous les samedis à 0 h 15 vers

la capitale". Indiquant que ces deux vols supplémentaires "offriront des options supplémentaires aux passagers se rendant à Alger", Fodil a rappelé que le programme de dessertes assurées par l'aéroport Ferhat-Abbas est "désormais porté à 16 vols domestiques et deux vols internationaux vers la ville française de Marseille, tous les mardis et vendredis".

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

## LES VERTS À LA DÉCOUVERTE DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR



Les joueurs de l'équipe nationale, accompagnés des membres du staff technique, à leur tête le coach national, Vladimir Petkovic, ont effectué dimanche après-midi une visite à Djamaa El-Djazair. Les coéquipiers de Yassine Benzia ont pu apprécier de l'intérieur cet édifice à l'architecture exceptionnelle, classée troisième plus grande mosquée au monde. A leur arrivée sur place, les Verts ont eu droit à une présentation des lieux de la part d'un guide, qui leur a ensuite apporté tous les détails concernant la construction de ce gigantesque complexe qui s'étale sur presque 20 hectares. Après un tour au plus haut point du minaret (le

plus haut du monde avec 265 mètres), les Aïssa Mandi and Co se sont rendus à la grande salle de prière pour effectuer la Salat d'El-Asser en compagnie de centaines de fidèles présents. Une joie pour ces derniers qui ont profité de l'occasion pour prendre quelques photos-souvenirs. Avant de clôturer cette visite, et en présence du président de la FAF, Walid Sadi, les Verts ont été reçus par le recteur de la Grande Mosquée, Cheikh Mohamed El Mamoune Mustapha El Kacimi El Hassani durant plusieurs minutes. Le capitaine de la sélection, Yacine Brahimi, lui a offert un trophée symbolique plus un maillot signé par l'ensemble des joueurs de l'EN.

CLASSEMENT DES 500 MEILLEURES ENTREPRISES EN AFRIQUE

## SONATRACH TOUJOURS EN TÊTE

Le groupe Sonatrach est arrivé en tête du classement annuel des « 500 meilleures entreprises africaines » en 2024, réalisé par le magazine Jeune Afrique. De son côté, le groupe Cévital est la meilleure entreprise algérienne privée dans ce classement. La revue Jeune Afrique a publié son classement annuel des 500 meilleures entreprises en Afrique. Le géant pétrolier algérien, Sonatrach, est arrivé à la tête de ce classement avec un chiffre d'affaires de 77,325 milliards de dollars et un résultat net de 11,847 milliards. Il faut dire que ce groupe fait par-

tie des 13 entreprises algériennes qui figurent dans ce classement. Dix de ces dernières sont publiques, dont la filiale Naftal qui appartient au groupe Sonatrach. Cette entreprise arrive à la 41<sup>e</sup> place en Afrique avec un chiffre d'affaires de 4,013 milliards de dollars et un résultat net de 92 millions de dollars. Elle est suivie par l'opérateur d'électricité et de gaz, Sonelgaz, qui vient de faire son entrée dans le classement à la 46<sup>e</sup> place avec un chiffre d'affaires de 3,504 milliards de dollars. Concernant le secteur privé, le groupe d'Issad Rebrab est la meilleure entreprise algérienne dans ce classement. Cévital arrive, en effet, à la 4<sup>e</sup> place en Algérie derrière les groupes publics Sonatrach, Naftal et Sonelgaz. Quant au niveau continental, elle arrive à la 73<sup>e</sup> place. Cette entreprise a gagné 24 places par rapport au classement de 2023. Cévital est suivie dans ce classement par le groupe pharmaceutique Biopharm qui est la deuxième entreprise privée algérienne du classement. Le groupe a un chiffre d'affaires de 612 millions de dollars. Cette entreprise arrive à la 254<sup>e</sup> place du classement africain.

ATTENTAT À MOSCOU :

## TROIS DES QUATRE ASSAILLANTS PRÉSUMÉS ONT PLAIDÉ COUPABLE

Accusés d'avoir tué au moins 137 personnes vendredi 22 mars dans une salle de concert en Russie, les assaillants présumés ont été placés en détention provisoire dimanche 24 mars. Leur identité a été confirmée pour la première fois. Trois des quatre assaillants présumés de l'attaque du Crocus City Hall à Moscou ont plaidé coupable

après avoir été placés dimanche 24 mars en détention provisoire. Ils comparaissent devant un tribunal de la capitale russe, ont rapporté les agences de presse étatiques. Selon des images prises dans le tribunal Basmany de Moscou, les suspects ont été amenés les uns après les autres dans la cage en verre réservée aux accusés.

Originaire du Tadjikistan, Dalerdzhon Mirzoyev, 32 ans et père de quatre enfants, a "reconnu entièrement sa culpabilité", a rapporté l'agence Tass. Ne parlant pas russe, il a demandé l'aide d'un interprète, précise cette source. Saidakrami Murodali Rachabali-zoda, 30 ans, a également plaidé coupable. Dans sa cage en verre,

on le voyait avec un bandage à l'oreille. Le troisième à plaider coupable, Shamsidin Fariduni, 25 ans, est lui aussi originaire du Tadjikistan, ont rapporté les agences de presse russes. Le quatrième accusé est lui arrivé dans une chaise roulante, les yeux fermés et accompagné par des docteurs. Il s'agit de Muhammadsobir Fayzov, un

homme de 19 ans qui travaillait dans la ville de Ivanovo, à 250 kilomètres au nord-est de Moscou. Les autorités avaient précédemment indiqué que les suspects étaient des "citoyens étrangers", sans mentionner leur nationalité. Le Tadjikistan est une ex-république soviétique d'Asie centrale à majorité musulmane.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»**  
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

L'ALGÉRIE A ÉTÉ À L'ORIGINE DU PROJET DONT ELLE A NÉGOCIÉ LE CONTENU

# Le Conseil de sécurité adopte enfin une résolution exigeant un cessez-le-feu à Ghaza

Après plus de cinq mois de conflit, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, hier, une résolution exigeant un « cessez-le-feu immédiat » pendant le mois de ramadhan et la libération de tous les otages retenus à Gaza.

Les Etats-Unis, qui avaient mis leur veto à de précédents textes, se sont abstenus, permettant l'adoption, par quatorze voix, de cette résolution. Le texte « exige un cessez-le-feu immédiat pour le mois du ramadan » devant « mener à un cessez-le-feu durable » et « exige la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ». Il exige en outre des parties qu'elles « respectent les obligations que leur impose le droit international à l'égard de toutes les personnes qu'elles détiennent ». Les membres du Conseil insistent « sur la nécessité urgente d'étendre l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils et de renforcer la protection des civils dans l'ensemble de la bande de Gaza » et « exigent à nouveau la levée de toutes les entraves à la fourniture d'une aide humanitaire à grande échelle ». Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, s'est félicité de l'adoption de cette résolution. « Le Conseil de sécurité vient d'approuver une résolution très attendue sur Gaza, exigeant un cessez-le-feu immédiat et la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages. Cette résolution doit être mise en œuvre. Un échec serait impardonnable », a-t-il écrit dans un message publié sur la plateforme X. Dans la résolution dont il s'agit, les membres du Conseil de sécurité se déclarent « profondément préoccupés par la situa-



tion humanitaire catastrophique qui règne dans la bande de Gaza » et prennent note de l'action diplomatique en cours menée par l'Égypte, les États-Unis et le Qatar, « visant à parvenir à la cessation des hostilités, à obtenir la libération des otages et à accroître la fourniture et la distribution de l'aide humanitaire ». Le texte présenté par les 10 membres non permanents du Conseil, dont l'Algérie, a reçu 14 votes pour et une abstention (Etats-Unis). Plutôt dans la journée, la Chine a annoncé son soutien au nouveau projet de résolution que l'Algérie a présenté auprès du Conseil de sécurité des Nations unies pour exiger un cessez-le-feu « immédiat » à Gaza. « La Chine soutient ce projet de résolution et félicite l'Algérie et d'autres pays arabes pour leur dur travail à

cet égard », a déclaré Lin Jian, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. « Nous espérons que le Conseil de sécurité l'approuvera au plus vite et enverra un signal fort pour que cessent les hostilités », a-t-il ajouté. « Si les Etats-Unis sont sérieux quant à un cessez-le-feu, alors votez pour l'autre projet », a lancé l'ambassadeur chinois Jun Zhang. Huit des dix membres non permanents du Conseil (Algérie, Malte, Mozambique, Guyana, Slovaquie, Sierra Leone, Suisse, Equateur) ont travaillé sur ce nouveau projet de résolution qui a été donc soumis au vote hier. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken,

indique un communiqué du ministère. Lors de cet entretien téléphonique, « les deux ministres ont échangé les vues au sujet des derniers développements concernant la situation à Ghaza », mettant l'accent sur les négociations en cours au sein du Conseil de sécurité concernant le projet de résolution présenté par les dix membres élus de l'organe onusien « E-10 » dans l'objectif de promouvoir un cessez-le-feu « immédiat, durable et sans conditions » à Ghaza, lit-on dans le texte. Il y a lieu de relever qu'au sein du groupe dit « E-10 », l'Algérie a été à l'origine dudit projet de résolution dont elle a négocié le contenu avec les autres membres du Conseil de sécurité, rappelle le communiqué. Cet appel est intervenu dans le cadre du vote de ce projet de résolution, souligne le

CONSEIL DE LA NATION :

## M. MOHAMED LOUBER, NOUVEAU MEMBRE AU TITRE DU TIERS PRÉSIDENTIEL

Les membres du Conseil de la nation ont procédé, hier, lors d'une séance plénière, à la validation de la qualité de membre de M. Mohamed Louber au titre du tiers présidentiel. La validation de la qualité de membre de M. Louber a eu lieu lors d'une séance plénière, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar. Elle est intervenue à l'issue de la lecture de la décision de la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial sur la validation de qualité de membre.

ABDERRACHID TABI, MINISTRE DE LA JUSTICE, L'ANNONCE :

## «LE PROJET DE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE BIENTÔT SOUMIS À L'APN»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a annoncé, hier, à l'issue d'une plénière au Conseil de la nation que le projet de révision des procédures pénales soumis à l'APN sera étudié très prochainement. Dans son intervention, Abderrachid Tabi a expliqué qu'il faudrait revenir au concept de la justice collective qui offre plus de garanties et de droits aux justiciables. Et de préciser : « Dans ce genre de procès, la décision est prise par trois magistrats au lieu d'un seul. Le code pénal et le code de procédure pénale se complètent et visent à lutter efficacement contre toutes formes de crime ». Le ministre a mis en relief les avantages et les nouveautés contenus dans le projet d'amendement du code pénal qu'il qualifie de « texte complet et global traitant de toutes les questions qui taraudent l'esprit du citoyen ». En ce qui a trait aux articles 144 et 148, Tabi a souligné : « Ces dispositions n'ont suscité aucune appréhension jusqu'à maintenant. Elles ont été confortées par de nouvelles qui permettent au citoyen d'avoir une protection contre les dépassements d'agents administratifs ou publics ou des magistrats ». Au sujet de la protection des avocats évoquée par un sénateur, le garde des Sceaux a indiqué que la loi de l'avocat dans son article 26 fait référence au code pénal. Par ailleurs, le ministre a mis en avant l'une des plus importantes dispositions qui est l'incrimination des insultes et injures dans l'espace public. « Ce phénomène a pris des proportions alarmantes au point d'empêcher des citoyens de circuler librement avec leurs familles », a-t-il regretté. Au sujet des peines alternatives, Tabi a indiqué qu'elles impliquent l'accord de la personne condamnée qui peut choisir entre la privation de la liberté ou le port du bracelet électronique considéré comme une peine alternative. Il a résumé le tout en disant que ce texte a pour objectif principal d'alléger le travail des cours pénales, en leur accordant le privilège de ne traiter dorénavant que les affaires à caractère dangereux. **R.N.**

## Tebboune encense l'ambassadeur Amar Bendjama

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la performance honorable de la Mission diplomatique algérienne et à sa tête le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, indique un communiqué du

Conseil des ministres. « Avant la clôture du Conseil des ministres, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Monsieur Ahmed Attaf, a présenté un exposé exhaustif sur l'actualité internationale, notamment les développements de la question palestinienne au niveau du Conseil de sécurité et de l'Assemblée

générale des Nations unies », lit-on dans le communiqué. A cette occasion, « le Président a salué la performance honorable de la Mission diplomatique algérienne et à sa tête le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama », précise la même source.

I.Med

ATTENTAT TERRORISTE DE MOSCOU

## Salah Goudjil signe le registre de condoléances

Au nom du président de la République Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a signé, hier, à l'ambassade de la Fédération de Russie à Alger, le registre de condoléances suite à l'attentat terroriste ayant ciblé vendredi dernier le Crocus City Hall dans la banlieue de Moscou. « C'est avec une grande tristesse et un profond chagrin que nous avons reçu la nouvelle du lâche attentat terroriste qui a ébranlé la

sécurité des citoyens dans la ville de Moscou et qui a coûté la vie à des dizaines d'innocents et fait de nombreux blessés », a écrit Salah Goudjil. Le président du Conseil de la nation a ajouté que « tout en condamnant avec la plus grande fermeté cet acte odieux et injustifiable, je présente, au nom du président de la République Abdelmadjid Tebboune, du gouvernement et du peuple algérien, nos sincères condoléances et notre sympathie au

peuple et au gouvernement russes amis et aux familles des victimes, tout en souhaitant aux blessés un prompt rétablissement ». « Tout en réitérant notre condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et quels qu'en soient les motifs, nous affirmons notre entière solidarité avec la Fédération de Russie amie en ces moments difficiles », conclut Salah Goudjil.

R.N.

## LE BILAN DE L'AGRESSION SIONISTE S'ÉLÈVE À 32 333 MARTYRS

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 32 333 martyrs et 74 694 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué hier le ministère palestinien de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 11 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 107 martyrs et 176 blessés. La même source a également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

## INQUIÉTUDES FACE À L'AUGMENTATION DES CAS DE VIOLS COMMIS PAR LES SOLDATS DE L'OCCUPATION À GHAZA

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes et les filles, Reem Alsalem, a exprimé sur son compte «X» ses inquiétudes face à l'augmentation des cas de viols commis par les soldats de l'occupation contre des femmes à Ghaza qui est soumise à une guerre dévastatrice. S'insurgeant contre ces actes bestiaux qui se poursuivent depuis six mois, Reem Alsalem a expliqué que le viol et d'autres types de violences sexuelles peuvent être qualifiés comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou des comportements pouvant constituer un génocide. Elle a appelé à l'arrêt immédiat de ces violences et abus sexuels contre les femmes palestiniennes.

B.B.

PHILIPPE LAZZARINI, LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'UNRWA :

## «La force occupante nous empêche de livrer de la nourriture dans le nord de Gaza»

Philippe Lazzarini, le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a déclaré dimanche qu'Israël ne permettrait plus l'acheminement des convois alimentaires de l'organisation vers le nord de la bande de Gaza.

«Ces entraves ne feront qu'amplifier davantage la famine et la crise humanitaire. Elles doivent être levées» souligne-t-il dans une déclaration publiée sur son compte X. L'UNRWA, qui fournit aide et services aux réfugiés palestiniens à Ghaza et dans toute la région, est confrontée à une crise aigue depuis que l'entité sioniste ait accusé douzaine de ses employés d'avoir participé à l'opération «Déluge d'Al-Aqsa» menée par la résistance palestinienne. Suite à ces allégations sionistes, plusieurs

pays dont les États-Unis qui sont le plus grand donateur de l'UNRWA, ont décidé de suspendre le financement de l'agence ce qui a impacté gravement sur ses activités. Philippe Lazzarini qui rejette en bloc les accusations sionistes, n'a cessé d'alerter sur un possible effondrement financier des l'organisation, ce qui aura des répercussions incalculables dans la région. «Il n'a que 30 à 40 employés à Gaza. Nous n'avons pas seulement besoin d'une aide d'urgence, mais aussi de plans sur la manière dont les choses vont évoluer dans les années à venir. Si vous réduisez encore l'aide au développement maintenant, vous semez les graines de la haine et du ressentiment futurs». A-t-il averti dans un entretien accordé dimanche à un média suisse.

B.B.

TOUT EN METTANT EN GARDE CONTRE L'INVASION DE RAFAH

# Guterres défend et soutient l'UNRWA



**L'UNRWA travaille dans des conditions très difficiles et les enquêtes sur les accusations portées contre l'Office se poursuivent et j'espère qu'elles permettront de rétablir son financement. L'UNRWA a été créé par une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1949 et a été mandaté pour fournir assistance et protection aux réfugiés dans ses cinq zones d'opérations.**

portées contre l'Office se poursuivent et j'espère qu'elles permettront de rétablir son financement», rapportent les agences de press. Les pays, menés par les États-Unis, ont déjà gelé leur financement à l'UNRWA. En réponse aux allégations sionistes selon lesquelles des employés de l'agence auraient participé aux attaques du Hamas contre des bases militaires et des colonies adjacentes à Ghaza le 7 octobre 2023. Guterres, qui s'est rendu en Jordanie depuis l'Égypte, a ajouté que «Certains pays ont renoncé à cesser de financer l'UNRWA, et d'autres pays attendent les résultats de l'enquête». Il a poursuivi : «Nous sommes déterminés à renforcer l'UNRWA, car c'est la bouée de sauvetage et l'espoir dans la bande de Ghaza. Je suis déterminé à poursuivre et à renforcer son travail et nous cherchons à maintenir ses services.» L'UNRWA a été créé par une décision de

l'Assemblée générale des Nations Unies en 1949 et a été mandaté pour fournir assistance et protection aux réfugiés dans ses cinq zones d'opérations : Jordanie, Syrie, Liban, Cisjordanie et bande de Ghaza. L'agence fournit ses services à environ 5,9 millions de réfugiés, et environ les deux tiers de ce nombre vivent dans 58 camps de réfugiés reconnus en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza. Depuis le début de la guerre dévastatrice sioniste contre Ghaza, l'agence onusienne a été soumise, selon les Palestiniens, à une violente attaque sioniste, qui a abouti à la promulgation d'une législation visant à saper son travail et à empêcher de fournir de l'aide humanitaire.

Dans ce contexte, António Guterres a souligné que «la seule façon d'acheminer l'aide à la bande de Ghaza est d'arrêter le feu». L'entité sio-

niste, en violation des lois internationales, restreint l'accès humanitaire à Ghaza, notamment par voie terrestre. Cela a provoqué une pénurie de nourriture, de médicaments et de carburant et a créé une famine qui a coûté la vie aux enfants et aux personnes âgées dans la bande palestinienne, assiégée depuis 17 ans et habitée par environ 2,3 millions de Palestiniens dans des conditions catastrophiques. Guterres a renouvelé son avertissement contre toute opération militaire sioniste dans la ville de Rafah, à la frontière avec l'Égypte, affirmant qu'elle «conduirait à une catastrophe humanitaire» et appelant l'entité israélienne à retirer ses projets d'entrée. Le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu insiste pour envahir Rafah. Affirmant qu'il s'agit du «dernier bastion du Hamas», malgré les avertissements régionaux et internationaux croissants sur les répercussions possibles. Sur les quelque deux millions de personnes déplacées dans la bande de Ghaza, il y en a environ 1,4 million à Rafah, après que l'armée israélienne les a forcées à s'y installer. Prétendant qu'elle était sûre, des raids ont ensuite été lancés contre elle, faisant des morts et des blessés et augmentant les souffrances des personnes déplacées.

M.H.

LES DISCUSSIONS DE HAMAS AVEC L'ENTITÉ SIONISTE TOUT PRÈS D'UN ACCORD FINAL

## Vers la libération de 700 prisonniers palestiniens

Des responsables israéliens ont indiqué, dimanche soir, que Tel-Aviv avait accepté de libérer 700 prisonniers palestiniens, en échange de la libération de 40 des prisonniers israéliens détenus par le Hamas dans la bande de Gaza, rapportent des médias israéliens. Le site d'information israélien Walla a cité des responsables israéliens, sous couvert d'anonymat, qui ont déclaré que Tel-Aviv avait accepté la proposition des États-Unis de libérer 700 prisonniers palestiniens, dont 100 «personnes condamnées à perpétuité», en échange de la libération de 40 prisonniers israéliens détenus par le Hamas dans la bande de Gaza. Le gouvernement Netanyahu a été contraint également d'accepter le retour des déplacés du sud de la bande de Gaza vers le nord de l'enclave palestinienne assiégée, qui est l'un des principaux points de discorde dans les négociations indirectes avec le Hamas, selon les responsables israéliens. Le site d'information précise que la flexibilité de Tel-Aviv, concernant le nombre de prisonniers palestiniens qu'il se propose de libérer, fait suite à une proposition présentée, il y a quelques jours, par le directeur de la CIA, William Burns, aux médiateurs qataris et égyptiens dans le cadre des négociations de Doha. Des responsables israéliens ont déclaré que Tel Aviv attendait la réponse du Hamas à la proposition de médiation américaine et, d'après les

estimations, le mouvement devrait répondre dans les deux prochains jours. Conduite par le chef du Mossad, David Barnea, la délégation de l'entité sioniste a participé, vendredi, à des négociations indirectes avec le Hamas à Doha, avec la médiation égypto-qatarie et la participation américaine. Tel Aviv a ultérieurement annoncé que les membres de sa délégation technique resteraient dans la capitale qatarie, après le départ de ses principaux négociateurs. La Société de radiodiffusion israélienne (KAN) a également cité un responsable israélien qui a déclaré que la délégation israélienne avait proposé aux médiateurs du Qatar la libération de sept prisonniers « politiquement importants » pour chaque femme soldat libérée par le Hamas, sans que Tel-Aviv n'émette d'objection quant aux noms proposés par les Palestiniens. Israël détient au moins 9 100 Palestiniens dans ses prisons et on estime à 134 le nombre de prisonniers israéliens détenus dans la bande de Gaza, mais le Hamas a annoncé que 70 d'entre eux avaient été tués lors de raids israéliens menés contre le territoire depuis le 7 octobre. Le nombre de femmes soldats israéliennes détenues à Gaza n'est pas établi. Aucune déclaration officielle n'a été faite par Israël ou par les médiateurs concernant la nouvelle proposition, et le Hamas n'a fait encore aucun commentaire sur le sujet.

I.Med Amine

LE MINISTRE DE LA SANTÉ RASSURE :

# L'Etat poursuivra ses efforts pour éliminer la tuberculose

**Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, dimanche dernier, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, sous le thème "Oui ! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose", avec un slogan national "Une meilleure protection pour tous pour mettre fin à la tuberculose", durant laquelle il a réaffirmé l'engagement de l'Etat à poursuivre les efforts visant à éliminer cette maladie.**

Lors de la cérémonie, qui s'est déroulée en présence du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, et des experts membres du Comité national de lutte contre la tuberculose, Saihi a rappelé que "chaque année, la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose offre l'occasion de sensibiliser et de comprendre les problèmes liés à cette maladie, de mobiliser les professionnels de la santé et de sensibiliser la population aux conséquences dévastatrices de la tuberculose sur la santé, la société et l'économie".

Le ministre dira qu'au cours de la dernière décennie, l'Algérie a connu "une baisse des cas de tuberculose pulmonaire contagieuse, tandis que les cas de tuberculose non pulmonaire signalés continuent d'augmenter, ce qui est souvent plus supposé que prouvé ajoutant que les résultats du programme national qui donne la priorité au dépistage et au traitement des cas contagieux, sont satisfaisants, le taux d'atteinte étant estimé en 2023, à 9,4 cas pour 100.000 habitants, un



chiffre qui n'a pas été atteint depuis l'indépendance". "L'objectif tracé pour l'élimination de la tuberculose en Algérie relève de l'engagement constant de l'Etat. C'est l'une des principales priorités du ministère de la Santé. La célébration de cette journée pour la deuxième année consécutive sous le thème "Oui ! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose" avec un slogan national "une

meilleure protection pour tous pour mettre fin à la tuberculose" témoigne de notre engagement à poursuivre la lutte contre cette maladie", a précisé le ministre de la Santé. Saihi a également souligné que dans le souci d'éliminer cette maladie en tant que problème de santé publique d'ici 2035, l'évaluation du Plan stratégique national de lutte contre la tuberculose 2020-2024 a été

réalisée, et un nouveau plan est actuellement en cours d'élaboration pour atteindre les objectifs stratégiques à savoir le "renforcement des capacités techniques et administratives du programme national de lutte contre la tuberculose à tous les niveaux, le renforcement du système de surveillance, l'amélioration du dépistage de la tuberculose, l'amélioration de la prise en charge de la tuberculose, le renforcement de la recherche opérationnelle et le renforcement des mesures préventives". Les orientations nationales pour le traitement de la tuberculose mises en place par les experts, ont été "distribuées à l'ensemble du personnel de santé dans le domaine de la lutte contre la tuberculose", a-t-il dit, soulignant que cette journée est une occasion pour "consolider les acquis et sensibiliser à la prévention de la maladie", d'autant plus qu'elle est célébrée dans toutes les wilayas à travers une campagne d'information, d'éducation et de communication sur la prévention et la prise en charge de la tuberculose.

R.S.

## COOPÉRATION BILATÉRALE

### Le ministre des Moudjahidine reçoit des journalistes vietnamiens

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de journalistes vietnamiens du Centre de radio et de télévision militaire dans le cadre de la promotion de la coopération bilatérale et du raffermissement des relations historiques entre les deux pays. Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de "la promotion de la coopération bilatérale" et du "raffermissement des relations entre l'Algérie et le Vietnam", Rebiga a souligné que la visite de cette délégation de journalistes vietnamiens en Algérie "reflète la volonté de l'Etat vietnamien de renforcer davantage les relations bilatérales à travers la réalisation d'un film documentaire sur la bataille de Dien Bien Phu (1954) et son impact sur les mouvements de libération en Asie et en Afrique". Soulignant

l'importance d'un tel film qui "rassemble des pays libres", le ministre a rappelé le rôle des chefs de la glorieuse Révolution du 1er Novembre et de la Révolution vietnamienne dans "le triomphe de la liberté et de la dignité" pour les deux peuples et pour l'humanité tout entière. Après avoir relevé "plusieurs similitudes" entre les peuples algérien et vietnamien, Rebiga a évoqué la célébration, cette année, du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération et du 70e anniversaire de la Victoire de Dien Bien Phu, soutenant que "les principes et valeurs sous-tendant ces deux Révolutions sont les mêmes, d'où les relations privilégiées entre les deux pays". De son côté, l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, Tran Quoc Khanh, a mis en avant "la qualité des

relations historiques d'amitié et de solidarité entre l'Algérie et son pays", qualifiant la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre par l'Algérie et du 70e anniversaire de la Victoire de Dien Bien Phu par le Vietnam de "halte importante dans l'histoire des deux pays". Ces relations constituent "une base solide et importante pour la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines au service des intérêts des deux peuples", dira-t-il. Durant leur séjour en Algérie, les membres de la délégation vietnamienne rencontreront plusieurs personnalités nationales et visiteront le Musée national du Moudjahid, où des séquences en lien avec la bataille de Dien Bien Phu seront filmées.

R. N.

## ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT ET DU BEM

### Lancement des cours de soutien pour les candidats

Les établissements scolaires accueillent depuis dimanche, les candidats aux épreuves des examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), pour leur permettre de suivre les cours de soutien dispensés en cette première semaine des vacances de printemps. Les cours de soutien programmés par le ministère durant la première semaine des

vacances d'hiver et de printemps constituent une opportunité pour les élèves qui s'apprentent à passer les examens nationaux, pour combler leurs lacunes dans différentes matières, notamment les matières fondamentales. Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed avait récemment insisté sur la nécessité d'"ouvrir les établissements scolaires

aux élèves pendant la première semaine des vacances de printemps pour suivre les cours de soutien et de révision programmés". L'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), aura lieu du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024, tandis que l'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire se déroulera du dimanche 9 juin au jeudi 13 juin 2024.

R.N.

## HAUT-COMMISSARIAT À LA NUMÉRISATION

### Le contrat avec Huawei approuvé

Le Conseil des ministres a approuvé, dimanche, lors d'une réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un marché par négociation directe entre le Haut-Commissariat à la numérisation et l'entreprise chinoise Huawei vu son caractère urgent, avait précisé un communiqué du Conseil. Concernant le rapport d'étape sur l'état d'avancement de l'opération de numérisation, "après la présentation, par la Haut-Commissaire à la numérisation, de son rapport périodique, qui a enregistré une progression notable en termes d'interconnexion entre les différentes instances et administrations publiques et le lancement de la réalisation d'un centre de données national (Data Center), le Conseil des ministres a approuvé un marché par négociation directe entre le Haut-Commissariat à la numérisation et l'entreprise chinoise Huawei vu son caractère urgent", selon le communiqué. N.S.

## EN MARGE DE LA 148<sup>E</sup> AG DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

### Boughali s'entretient à Genève avec le président du Parlement de l'Amérique latine

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, s'est entretenu, avant-hier à Genève (Suisse), avec le président du Parlement de l'Amérique latine, Rolando Patricio Gonzalez, dans le cadre d'une série de rencontres avec ses homologues qui prennent part aux travaux de la 148<sup>e</sup> Assemblée générale (AG) de l'Union interparlementaire (UIP). "Le président de l'APN, M. Brahim Boughali, a poursuivi, dimanche 24 mars 2024, à Genève, sa série de rencontres avec ses homologues participant aux travaux de la 148<sup>e</sup> AG de l'UIP", a annoncé un communiqué de la chambre basse du Parlement. Dans ce cadre, M. Boughali a rencontré M. Rolando Patricio Gonzalez, président du Parlement de l'Amérique latine, avec qui il a évoqué "les opportunités de coopération parlementaire, passé en revue ses perspectives et abordé les questions actuelles sur la scène internationale", a précisé le communiqué. R.S.

## ÉNERGIE SOLAIRE ACWA POWER ANNONCE L'ARRÊT DES TRAVAUX DU PROJET «NOOR 3» AU MAROC

La société saoudienne «ACWA Power» a annoncé l'arrêt des opérations du projet d'énergie solaire «Noor 3» au Maroc, expliquant que l'arrêt des opérations est intervenu à la suite d'une fuite dans le réservoir de sel fondu du projet d'énergie solaire concentrée. La société a ajouté dimanche dans un communiqué à la Bourse saoudienne (Tadawul) : «L'analyse initiale indique une cessation forcée des opérations jusqu'en novembre 2024». ACWA Power s'attend à subir des pertes d'environ 47 millions de dollars en raison de la cessation des opérations, et la part de la Saudi Energy Company dans le projet est de 75 pour cent. La centrale solaire concentrée Noor 3, qui produit 150 mégawatts d'électricité, est considérée comme le troisième projet du genre pour l'Agence marocaine de l'énergie solaire, au sein d'un groupe de projets de développement dans le complexe énergétique solaire de Ouarzazate. être transformé en parc solaire qui produit 500 mégawatts pour inclure... Plusieurs stations utilisent diverses technologies solaires. ACWA Power a déclaré qu'elle réparerait le réservoir, avec la possibilité d'en construire un nouveau.

La centrale Noor 3 produit de l'électricité à l'aide d'une technologie d'énergie solaire concentrée, génère 150 MW avec une capacité de stockage d'énergie thermique de 8 heures et a été développée sur la base de la construction, de l'exploitation et du transfert.

ACWA Power travaille sur plusieurs grands projets, dont le plus célèbre est le projet d'hydrogène vert NEOM, qui est le premier projet au monde en termes de taille, avec une valeur d'environ 8,5 milliards de dollars, en plus du projet Red Sea dans l'ouest de l'Arabie Saoudite.

R.E.

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

### Un mécanisme essentiel pour la prise de décisions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'impératif d'accorder une grande importance au recensement général de l'agriculture, en ce qu'il représente "un mécanisme essentiel" pour la prise de décisions, avait souligné le communiqué du Conseil des ministres. Après avoir écouté un exposé relatif au rapport d'étape sur le recensement général de l'agriculture, le président de la République a "enjoint au Gouvernement d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agri-

culture, en ce qu'il représente un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes", précise le communiqué. Le président de la République a, par ailleurs, chargé le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations de "transmettre ses remerciements aux représentants des commerçants et à l'ensemble des partenaires, acteurs et opérateurs économiques pour leurs efforts et engagements en faveur de la stabilité du marché", selon ledit communiqué.

N.S.

## FACE AUX APPELS À L'ARRÊT DES NOUVEAUX PROJETS

# L'OPEP insiste sur le rôle prépondérant du pétrole dans le développement

**Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) Haithem Al Gheith vient de souligner le rôle prépondérant du pétrole dans le développement socio-économique de l'humanité aujourd'hui et à l'avenir, assurant que, face aux appels à l'arrêt des nouveaux projets pétroliers et gaziers, l'industrie pétrolière est déjà proactive à l'importance de réduire son impact climatique.**

En effet, dans un message publié par l'organisation, intitulé "Si le pétrole disparaissait demain", Al Gheith a énuméré les conséquences d'un scénario dans lequel le pétrole arriverait à disparaître, ajoutant que "bien évidemment, tout le monde veut voir les émissions de gaz à effet de serre réduites. L'OPEP estime que les solutions technologiques et les améliorations d'efficacité peuvent jouer un rôle vital. L'industrie pétrolière est déjà proactive à cet égard". "Il est crucial que nous appréhendions tous les innombrables avantages que le pétrole, et les produits pétroliers qui en découlent, continuent à fournir à notre civilisation", dira le secrétaire général de l'organisation pétrolière, affirmant que "nous devons être prudents de ne pas mettre le présent en danger sous prétexte de sauver le futur".

Tout en insistant sur la place importante du pétrole dans l'avenir du développement dans le monde dans divers secteurs y compris dans les énergies vertes le secrétaire général de l'OPEP a affirmé que "si le pétrole disparaissait demain, l'industrie des énergies renouvelables serait impactée. La fibre de verre, la résine ou le plastique nécessaires à la construction de la plupart des éoliennes disparaîtraient".

Aussi, a-t-il ajouté "l'éthylène utilisé dans la production de panneaux solaires disparaîtrait également. La plupart des engins miniers gros camions, foreuses rotatives et perceuses, nécessaires pour extraire les minéraux cri-



tiques sur lesquels dépendent la production de centrales solaires photovoltaïques, de parcs éoliens et de véhicules électriques, deviendraient immobiles". Dans le cas d'un tel scénario, des millions d'emplois seraient perdus, les recettes fiscales seraient épuisées, la production industrielle serait freinée, la croissance économique reculerait et le sort des personnes en situation de précarité énergétique s'aggraverait, a-t-il encore mis en garde. "Si le pétrole disparaissait demain, la production alimentaire serait dévastée. De nombreux véhicules nécessaires à l'agriculture - tracteurs, faucheuses, moissonneuses-batteuses, enrubaneuses, pulvérisateurs et semoirs - cesseraient de fonctionner". De plus, écrit-t-il, "les emballages nécessaires au stockage et à la conservation des aliments ne seraient pas disponibles. Il est impor-

tant de noter que le coke, un sous-produit du raffinage du pétrole, est utilisé comme matière première dans la fabrication d'engrais synthétiques, qui jouent un rôle primordial dans l'augmentation des rendements des cultures. Par conséquent, des pénuries des produits alimentaires s'ensuivraient".

Pour le secrétaire général de l'OPEP "si le pétrole disparaissait demain, cela serait une catastrophe générale pour les services de santé. Le personnel manquerait de mobilité et la chaîne d'approvisionnement serait bloquée. Au-delà du transport, le pétrole constitue une matière première incontournable pour les produits pharmaceutiques, les plastiques et les fournitures médicales".

Le pétrole constitue aussi un élément essentiel dans la synthèse chimique qui crée l'aspirine comme avec le benzène.

Ce dernier est converti en phénol, qui à son tour est transformé en acide salicylique. Celui-ci est ensuite transformé en acide acétylsalicylique, que le monde connaît sous le nom d'aspirine, a-t-il fait valoir, affirmant qu'il est "difficile d'imaginer un hôpital moderne sans cette gamme de produits essentiels dérivés du pétrole".

Transport tous modes confondus, bâtiment, routes, détergents, produits énergétiques et équipements utilisés dans la recherche médicale sont autant de secteurs et produits qui, sans le pétrole ou ses dérivés, seraient tout simplement compromis, avec comme conséquence la perte de millions d'emplois, l'épuisement des recettes fiscales, le recul de la croissance économique et le sort des personnes en situation de précarité énergétique s'aggraverait.

R.E.

## LORS DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

### Le Président a salué les efforts de Sonelgaz en vue du développement intégr

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, les efforts déployés par la société Sonelgaz en vue de réaliser le développement intégré et lever les obstacles qui accablent les citoyens, a indiqué dimanche un communiqué du Conseil des ministres. Après avoir écouté un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'électrification des exploitations agricoles, des zones industrielles et des zones d'activité, le président de la République a salué les efforts déployés par la société Sonel-

veloppement intégré et de lever les obstacles qui accablent la vie des citoyens", précise le communiqué.

Le président de la République a également chargé le ministre de l'Energie et des Mines de transmettre ses félicitations et ses remerciements personnels, ainsi que toute la considération du Conseil des ministres aux travailleurs, aux dirigeants et aux cadres de la société Sonelgaz qui s'aligne sur la société Sonatrach dans le domaine de l'investissement et des services, en renforcement de l'économie nationale. Il a en outre souligné "l'impératif d'aller encore de l'avant dans l'électrification

des zones industrielles et des zones d'activité, précisant qu'il s'agit d'infrastructures de base qui soutiennent l'économie nationale et boostent le développement, garantissant la sécurité alimentaire et industrielle nationale", ajoute la même source.

Le président de la République a souligné "la détermination de l'Etat à poursuivre et à promouvoir l'action de développement, qui est au centre de ses priorités au regard de son impact positif direct sur la vie des citoyens, assurant que l'Etat ne ménagera aucun effort pour réaliser cet objectif essentiel", conclut le communiqué.

N.S.

SKIKDA : AQUACULTURE

# Investissements prometteurs dans l'aquaculture

Deux projets importants de fermes aquacoles seront lancés en 2024. Le premier d'une capacité de 2200 tonnes/an de dorade royale et de loup de mer située à Collo, le second du point de vue de la capacité de production. Le second projet à El Marsa aura une capacité de 450 tonnes/an.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture a récemment connu, dans la wilaya de Skikda, un développement remarquable, tant en termes de pêche marine que d'aquaculture, a indiqué à l'APS le directeur local du secteur, Naim Belakri. Un essor dû, entre autres, à la possibilité offerte aux opérateurs d'investir dans le domaine de l'aquaculture en cages flottantes tout le long du littoral de la wilaya, a précisé le même responsable, avant d'annoncer, à ce propos, que deux projets liés à l'aquaculture en cages flottantes seront lancés en 2024. Il s'agit, selon M. Belakri, de deux fermes aquacoles pour l'élevage, en cages flottantes, de la dorade royale et du loup de mer. La première exploitation, située à Collo (ouest de Skikda), comprend 24 cages pour une capacité de production de 2.200 tonnes/an ce qui en fera la 2ème en Algérie en termes de capacité de production. Quant à la deuxième ferme aquacole, elle sera réalisée dans la zone d'El Marsa (Est de Skikda) et aura une capacité de production de 450 tonnes/an. Ces deux fermes s'ajouteront à l'exploitation aquacole d'une capacité de 800 tonnes/an entrée en production en 2023 et qui a pu commercialiser, la même année, 300 tonnes de dorade royale. Dans le domaine de l'investissement dans l'aquaculture, M. Belakri a déclaré que des actes de concession ont été attribués à des opérateurs spécialisés en vue de la réalisation de deux fermes mytilicoles (élevage de



moules) à Collo, d'une capacité de production totale de 80 tonnes/an. Ceci en plus d'un "accord de principe" pour deux études de faisabilité d'une écloserie de dorade royale (60 millions d'unités/an) qui couvrira, à terme, les besoins nationaux, et d'un projet de ferme d'élevage de crevettes marines (pénéiculture), équipée d'une écloserie, d'une capacité de production de 160 tonnes/an. M. Belakri a souligné que le secteur de la pêche et de l'aquaculture a connu au cours des années 2022 et 2023, dans la wilaya de Skikda, un bond qualitatif qui s'est traduit par une augmentation substantielle de la production qui est passée de 5.148 tonnes, en

2021, à 10.646 tonnes en 2022, soit une augmentation de 106 %, puis à 11.227 tonnes, en 2023, soit une augmentation de 5,45 %. Ce qui place la wilaya au deuxième rang national en termes de production halieutique, après la wilaya de Tlemcen. Le même responsable a fait savoir que le poisson bleu représentait "la part du lion" de la production totale de la wilaya (9.749 tonnes produites en 2023, soit 86,83 %), suivi du poisson blanc avec une production de 1.147 tonnes, soit 10,22 %, puis des crustacés (291 tonnes et 2,59 %) et, enfin, des mollusques avec une production de 39 tonnes, soit 0,35 %.

R.R

JOURNÉE MONDIALE DES FORÊTS :

## Plusieurs opérations de reboisement à l'ouest du pays

Dans ce cadre, la forêt "Ezzekour" dans la commune de Mamounia (Mascara) a vu la plantation de plus de 3.000 arbustes de pin d'Alep, d'eucalyptus et de chêne liège sur une superficie de 2,8 hectares par la conservation des forêts, en présence du wali, Farid Mohammedi en compagnie des autorités civiles et militaires. Cette opération a vu la participation d'agents des forêts, des éléments de la sûreté de wilaya, de la gendarmerie nationale et de la protection civile, des fonctionnaires de plusieurs instances et entreprises publiques, des adhérents d'associations et des citoyens volontaires. Les autorités de wilaya ont honoré à cette occasion plusieurs retraités du secteur des forêts de la wilaya et la remise de grades à 12 fonctionnaires de la conservation des forêts ayant bénéficié de la promotion de la Direction générale des forêts. A Tissemsilt, plus de 500 arbustes de cèdres d'Atlas ont été plantés au parc national de Théniet El Had où le wali, Bouzid Fethi a supervisé cette opération en compagnie des autorités locales civiles et militaires et de représentants de la société civile et d'associations. La célébration a donné lieu également à la maison des Jeunes de la commune de Tissemsilt à des activités de nombreux secteurs, notamment les ressources en eau et les forêts. A Tiaret, le coup d'envoi a été donné pour le lancement des projets de réalisation d'espaces verts à l'intérieur et au sein de 287 écoles

primaires réparties dans 36 communes. Le conservateur des forêts, Abdelkader Achour a souligné lors des explications fournies au wali de Tiaret, Ali Bougherra, lors de sa supervision de l'opération à l'école "Ait Amrane Meziane" au chef-lieu de wilaya, que le cahier de charges de cette opération prévoit la réalisation de reboisement d'espaces vagues à l'intérieur et aux entrées des écoles, les entreprises étant obligées de les prendre en charge pour une durée d'une année complète. Ce projet devra coûter 62,9 millions DA financés de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, selon la même source. Des projets similaires seront lancés dans les prochains jours à travers 44 autres écoles des six communes relevant de la wilaya déléguée de Ksar Chellala après l'achèvement des procédures contractuelles. Le programme de célébration de la journée mondiale des forêts a été marquée dans la wilaya de Tiaret par l'exposition de la conservation des forêts du bilan de ses activités de l'exercice écoulé à la forêt de Guertoufa, et l'inspection des travaux de réalisation du jardin public de hai "Mohamed Djehlane" au centre-ville de Tiaret, à l'initiative de plusieurs secteurs et instances. Ce jardin sera prêt dans les prochaines semaines. Pour sa part, la conservation des forêts de Saïda a organisé une campagne de reboisement visant la plantation de plus de 500 oliviers, platanes et pin d'Alep dans la

forêt de Nessissa a dans la commune de Youb. Les agents de la conservation des forêts, de la protection civile, des associations environnementales, du bureau de wilaya de la Fédération nationale des chasseurs ainsi que des enfants ont participé à cette opération supervisée par le wali de Saïda, Amoumen Mermouri. Le conservateur par intérim des forêts, Larbi Tougar a souligné que ses services ont enregistré la plantation de plus de 90 000 arbres depuis le lancement de la campagne de reboisement en octobre dernier. A Naama, des opérations de plantation de plus de 300 arbustes de différentes variétés sont en cours à travers les périmètres de Dhaya Souid (Naama), Sidi Moussa (Ain Benkheilil) outre la mise en terre de 50 arbustes d'Argan au périmètre de Ammar dans la commune de Moghrar, selon le conservateur des forêts de la wilaya, initiateur. Cette opération a vu la participation des agents des forêts, d'éléments de la sûreté nationale, de la protection civile outre des associations et des citoyens. Cette célébration a été marquée aussi par l'organisation d'une exposition de sensibilisation au siège de la conservation des forêts pour mettre en exergue le rôle des actions de reboisement, des projets de redynamisation du barrage vert dans la lutte contre la désertification et la préservation de l'écosystème, a souligné le conservateur des forêts par intérim, Rachid Hitache.

APS

AIN TEMOUCHENT :

## "Khobz Sdir", un pain traditionnel local très prisé durant le mois de Ramadhan

Les tables à Ain Temouchent durant le mois sacré de Ramadhan, se garnissent toujours d'un pain traditionnel dit "Khobz Sdir". Il est plutôt rare que ce pain ou encore la galette appelée "Matloua" déserte au mois du jeûne la table des Témouchentois, qui considèrent ce pain comme patrimoine local à préserver. Malgré la disponibilité de plusieurs variétés de pains dans les boulangeries, "khobz Sdir" continue à occuper le premier rang parmi les pains préférés de la population locale. Il s'agit d'une marque locale, qui a préservé toutes ses spécificités et qui reste liée à un héritage dans plusieurs familles de la région. "Khobz Sdir" est cuit dans un four traditionnel sur un brasier au milieu de feuilles de palmiers nains dit "Doum", qui s'y collent et lui donnent un parfum particulier. Les zones de Zouanif, Souk El Tenine et Oulhaça et d'autres villages sont connues pour la préparation de ce pain, a indiqué Abdelkader, vendeur de "Sdir". Il existe plusieurs variétés de "Sdir", les unes préparées à base de semoule de blé et les autres à base d'orge. Chaque variété a sa saveur particulière, explique le même vendeur, ajoutant que le client choisit ce qui convient à ses goûts et ses préférences. De nombreuses familles, notamment dans les environs de Oulhaça, Sidi Ouriache et Emir Abdelkader, préparent le pain "Sdir" pour la consommation ou pour le vendre à des prix variant entre 50 et 100 DA, selon la même source. Les familles vivant dans les villages de cette région, préservent la façon traditionnelle pour préparer le "Sdir", au feu de bois ou de charbon dans des fours en terre. Autrefois réservée aux femmes, la préparation du "Sdir" attirent dans les dernières années, des adeptes de la gente masculine, qui en ont fait un métier, et un gagne-pain, a-t-on fait savoir. Ceux qui empruntent la route nationale reliant Beni Saf et Tlemcen, peuvent apercevoir les étales du "Sdir", qu'on peut également retrouver au niveau des magasins dans le village de Beni Ghenam, dans la commune Emir Abdelkader, et les entrées des villages d'El Bradj (Beni Saf) et Zouanif (Oulhaça). La réputation de "khobz Sdir" du village de Zouanif à Oulhaça, connu pour sa qualité et sa saveur particulière, attire des amateurs, prêts à se déplacer pour s'en procurer, comme c'est le cas de Kamel qui se rend d'Ain Temouchent, jusqu'à Zouanif pour en acheter. "Le déplacement est par ailleurs un moyen pour moi pour passer le temps et apprécier les paysages de cette région côtière", a-t-il souligné, ajoutant qu'il revient au terme de ce petit voyage de 40 km, qu'il le fait souvent deux à trois fois par semaine, une heure avant l'appel à la rupture du jeûne. "Khobz Sdir" est disponible à longueur d'année, mais l'engouement pour ce pain traditionnel est particulier au mois du ramadhan et durant la saison estivale.

APS



**Selon la religion musulmane, le Coran, parole de Dieu, est, par dogme, incréé, éternel et inimitable. Il est au cœur de la pratique religieuse de chaque croyant.**

## La référence en langue arabe était de source maghrébine «AJERROUMIA»

*C'est l'unique œuvre connue de Ibn Adjarrumet elle n'est pas des moindres puisque c'est la référence en matière de grammaire pour les débutants comme pour les maîtrisants en langue arabe.*

*C'est l'œuvre la plus diffusée et enseignée, essentiellement, paradoxalement aussi, au Machreq arabe, son Ajerroumia donne un aperçu général mais clair et facile de la grammaire arabe, ren-*

*dant cette science accessible à tous. Ibn Adjarrum, né à Fès au Maroc en 1273 où il est mort en janvier 1323, est un célèbre érudit berbère dont le nom complet est Abou Abdallah Mohamed ben Daoud Sanhadji (de la tribu Sanhadja) annahoui (le grammairien) plus connu sous le nom de Ajerroum qui, en langue berbère, signifierait le pauvre soufi selon certains oulémas. Selon Ibn al Imad, auteur de Chadharataddhab (les pépites d'or):*

*"brillant grammairien, connu avec de grandes connaissances en et en littérature...auteur de plusieurs que des poèmes d'études (arabes) beaucoup un homme intègre d' et les ouléma en veulent pour saAdjeroumia soit la référence est mort à Fès en janvier 1323, tains près de la porte de fer de*

A LIRE  
AVANT  
LE F'TOUR



# RAMA LE CORAN

## Coran : nombre de sourate et de versets et de mots

Le Coran est divisé en chapitres, appelés « sourates », au nombre de 114, dont la première est appelée Al Fatiha (parfois traduite par « la liminaire », « le prologue », « l'ouverture », ou encore « la mère du livre »). Ces sourates sont elles-mêmes composées de versets nommés *āyāt* (pluriel de l'arabe *āyah*, qui signifie « preuve », mais également « signe », et que l'on retrouve notamment dans le mot *ayatollah*). Les versets sont au nombre de 6 236 pour le *hafs* (lecture orientale) et le *warch* (lecture occidentale). Dans son encyclopédie « *Al Itqān* », l'éminent érudit *Jalaleddine Suyuti* affirme que les mots du coran sont au nombre de 77 635 mots, sans les dérivés, ce qui constitue le plus vaste dictionnaire qui ait jamais existé.

## Compilation du coran sous le calife Uthmāne Ibn Affane

Selon la tradition musulmane, à la suite de la mort de Mahomet, la fixation d'un texte tenu pour seul recevable, la recension officielle, aurait été défini sous le troisième calife, Othman, entre 644 et 656 de l'ère chrétienne. Othman a ressenti le besoin de fixer le texte après la mort de beaucoup de compagnons du Prophète experts en récitation (les *qurra'* ou récitateurs du Coran). Tous les exemplaires connus de recensions divergentes (quant aux sourates ou à l'ordre de celles-ci) furent alors détruits pour ne garder que la « vulgate d'Othman ». Elles sont assemblées dans un ordre de longueur assez sensiblement décroissant, et non dans l'ordre chronologique des révélations. Cet ordre aurait été fixé dans la recension othmanienne selon la majorité des savants musulmans tandis que d'autres l'attribuent à Mahomet lui-même. Toutefois, cette question d'ordonnement n'acquérant un sens que lors de la

mise par écrit du texte.

Diverses tentatives ont été faites pour reconstituer l'ordre chronologique des sourates, y compris par des orientalistes européens tels que Blachère. Des critiques font remarquer toutefois que cet ordre chronologique est trop dépendant de la biographie de Mahomet.

## Liste des personnages du Coran

Dans le Coran, ne se trouve que 35 noms de personnages humains en majorité bibliques : 6 personnages (Abu Lahab, Ahmed (identifié à Mahomet), Dhû-l-Qar-

dée, d'« asseoir l'autorité prophétique de l'allocutaire coranique » et de créer une performativité.

En dehors de lui, deux contemporains seulement sortent de l'anonymat par une brève mention : son oncle Abu Lahab, et son fils adoptif Zayd (ibn Hâritha). D'un autre côté, les rares femmes individuelles qui aient un rôle sont désignées par des périphrases comme « l'épouse d'Adam ». Il n'y a dans tout le Coran qu'un seul nom propre féminin : celui de *marïam*, Marie, même si les auteurs musulmans donnent une identité à la femme de l'intendant pharaonique (*Zulaykha*) ou encore à la reine de Saba (*Bilqîs*).

traditionnistes — ceux qui étaient d'interpréter les « opacités » du texte — cherchèrent à instaurer une doctrine orthodoxe ». C'est à ce moment qu'éclate la controverse philosophico-théologique de la création du Coran. La foi sunnite majoritaire, le Coran est considéré comme incréé.

## Le principe de l'inimitabilité du Coran

Dans la religion musulmane, le Coran est considéré comme parfait (car œuvre divine) et absolument inimitable dans son sens et dans sa forme. C'est à partir du III<sup>e</sup> siècle de l'hégire que ce concept est devenu un dogme. C'est le dogme de l'inimitabilité du Coran.

Les bases du dogme sont présentes dans le texte coranique où plusieurs versets soulignent l'incapacité des hommes à imiter la volonté de Dieu. Dans le texte coranique, l'inimitabilité du Coran est défendue par le fait qu'aucun homme ou esprit ne peut être capable d'imiter le Coran. Cette affirmation crée une rhétorique du défi, présente dans les sourates 17 (v.88), 11(v.13), 21(v.18). Ces défis datent de la période médinoise et sont absents de la période mécquoise. Ils seraient la preuve de l'aspect miraculeux du Coran. Pour Qatâda, ce défi concerne le style du texte coranique tandis que pour *Abu 'Ubayy*, celui-ci concerne le style, les thèmes et les figures de style. Le Coran étant pour lui inimitable par son style, *Tabari* cite ainsi comme spécifique à la langue arabe et du texte coranique l'usage de l'atténuation ou de l'amplification, de la litote, de l'itération. Concernant le contenu, le thème de l'inimitabilité du Coran est évoqué en lien avec le *Parabole de Loth* par *Geneviève Gobet* qui la vérifiabilité est un aspect de la rhétorique du Coran. Le Coran, pour elle, rectifie ou précise certains détails bibliques dans le but d'en améliorer la lecture, non seulement du point de vue de l'exactitude, mais aussi de l'efficacité pédagogique », fait preuve de cohérence prouvant la connaissance de la région évoquée.



*nayn*, Muhammad (Mahomet), Tubba' et Zayd), 5 prophètes arabes (Hûd, Idris, Luqman, Sâlih et Shu'ayb) et 24 personnages bibliques.

Bien que le nom Muhammad ne soit cité que quatre fois, il y est omniprésent, notamment lorsque le Coran l'interpelle 332 fois avec le terme « dis » (« *qul* »). Pour ce qui est des sourates 1 à 70 qui représentent plus du 9/10<sup>e</sup> de la totalité du Coran, seule la sourate 55 (Le Miséricordieux) ne contient aucun verset renvoyant explicitement ou implicitement au Prophète. Ces mentions « Dis ! », sont un procédé rhétorique de construction du Coran en contre-discours et permettent d'accentuer l'origine divine de la phrase ainsi précé-

## Al Qur'ân, texte sacré de l'islam

Selon la religion musulmane, le Coran, parole de Dieu, est, par dogme, incréé, éternel et inimitable. Il est au cœur de la pratique religieuse de chaque croyant. Le Coran est perçu par les musulmans comme la parole verbatim de Dieu, « *Kalâm* » qui parle avec des « nous » de majesté. Pour A.-L. de Prémare, ce procédé rhétorique « vise à abolir chez l'auditeur ou le lecteur toute distanciation par rapport à ce qui est dit ». Dans le cadre d'une organisation du corpus, au IX<sup>e</sup> siècle, les



## Les chiffres arabes ne sont pas... arabes !

Les dix chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 sont appelés chiffres arabes. Or, ils ont été inventés en Inde au 3e siècle av. J.-C, puis empruntés par la civilisation arabo-musulmane à partir du IXe siècle et décrits dans un ouvrage d'Al-Khwarizmi, puis introduits en Europe par les Arabes au 10e siècle. Ces chiffres ont progressivement remplacé les chiffres romains et se sont graduellement imposés dans le monde entier parce qu'ils permettent une notation très aisée dans le système décimal utilisé en Occident et facilitent les opérations simples sur les grands nombres et les opérations complexes.



# DANESQUES

## LES SIX AXIOMES DE LA FOI

Selon Ibn Hanbal «la foi consiste en paroles, œuvres, intention droite (niyya) et attachement à la sunna». Cependant, la foi peut être différente selon certaines écoles, mais les principaux points vont être de croire par la langue et d'y adhérer par le cœur. Deux versets du Coran (v.6 S.60 et v.285 S.2) permettent de les définir. Ainsi, selon la Sourate 2, «le prophète croit en ce que le Seigneur lui a envoyé. Les fidèles croient en Dieu, à ses anges, à ses livres et à ses envoyés» Plusieurs hadiths appuient la définition de la Foi musulmane en six axiomes :

Croire en l'existence et l'unicité de Dieu (Allah).

Croire en l'existence des anges.

Croire en l'existence des prophètes : Mahomet étant le dernier d'entre eux, Jésus l'avant-dernier, et Moïse, David, Salomon, Abraham, Noé et beaucoup d'autres furent envoyés avant eux à leurs peuples.

Croire en l'existence de livres envoyés sur Terre dont Dieu est l'auteur : le Coran étant le dernier d'entre eux (révélé à Mohammed), l'Evangile l'avant-dernier (révélé à Jésus) et la Torah fût révélée à Moïse.

Croire en l'existence du Jour du jugement dernier : en ce jour, l'humanité sera divisée en deux groupes : celui du Paradis et celui de l'Enfer. Ces groupes sont eux-mêmes formés de sous-groupes (de mérite/démérite).

Croire en l'existence du destin, qu'il implique un bien ou un mal.



**Croire en l'existence du Jour du jugement dernier : en ce jour, l'humanité sera divisée en deux groupes : celui du Paradis et celui de l'Enfer.**

## Classification des actions en islam

*Les exégètes soufis préconisent pour le musulman de contrôler chacune de ses actions : «Est-elle dans le bon ou dans le mauvais sens ? Es-tu dans le droit ou le mauvais chemin ? Ton action est-elle un délit ou non ?»*

Chaque action humaine doit pouvoir être classée dans une catégorie. Dans l'islam sunnite, cette typologie fait l'objet d'un accord assez général. Que ce soit dans les quatre madahib (écoles ou courants), dans le Kitab al-Waraqat[7] de Guwaynî (chaféite) ou dans le Discours décisif[8] d'Averroès (malikite), qui exerçait la fonction de cadi au XIIe siècle, on retrouve cinq grandes catégories.

**Ce qui est obligatoire (wâjib) :** son accomplissement implique récompense dans l'au-delà ; le non-accomplissement est puni.

**Ce qui est recommandé ou préférable ou encouragé (mandûb) :** l'accomplissement de l'action est récompensé, mais le non-accomplissement n'est pas puni. Le permis ou toléré, ou indifférent (mubâh). N'est susceptible ni de récompense ni de châtement.

**Le blâmable ou désapprouvé (makrûh) :** ne pas accomplir une telle action est récompensé ; pour autant, l'accomplir n'est pas puni.



**L'interdit ou illégal (ḥaram ou mahzûr) :**

ne pas accomplir une telle action est récompensé ; mais l'accomplir est puni. Selon les juristes du droit canonique musulman, quelques différences peuvent apparaître.

Par exemple, al-Juwaynî ajoute les catégories valide et invalide. Il s'agit de préciser que l'action, pour être prise en considération, doit être accomplie dans les règles. Ces deux nouvelles classes sont donc relatives aux cinq précédentes et ne constituent pas une nouveauté essentielle. Mais dans l'ensemble, toute action humaine s'inscrit dans l'obligatoire, le recommandé, le toléré, le blâmable ou l'interdit.

Les exégètes soufis préconisent pour le musulman de contrôler chacune de ses actions : « Est-elle dans le bon ou dans le mauvais sens ? Es-tu dans le droit ou le mauvais chemin ? Ton action est-elle un délit ou non ? » Ils disent que « ce n'est que de cette manière que l'homme élève sa morale à un degré «acceptable».

PAIX À ABYEI

## LE NIGERIA ENVOIE 157 SOLDATS AU SOUDAN DU SUD DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE L'ONU

L'armée nigérienne a annoncé, samedi, le déploiement de 157 soldats au Soudan du Sud, dans le cadre d'une mission de maintien de la paix de l'ONU affiliée à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

S'exprimant à l'occasion d'une cérémonie de déploiement des soldats à Abuja, le chef des opérations de l'armée nigérienne, le général Boniface Sengen, a précisé que « 142 soldats et 15 officiers nigériens ont été envoyés au Soudan du Sud pour assurer la paix dans ce pays ».

En envoyant ses soldats au Soudan du Sud, le Nigeria participe pour la première fois depuis 11 ans à une mission de maintien de la paix de l'ONU. Le Conseil de sécurité de l'ONU a créé la FISNUA en 2011, une force militaire qui comprend un maximum de 4 200 militaires et 50 policiers. **In Agences**

LUTTE CONTRE LA MIGRATION  
CLANDESTINE

## L'UE DÉCAISSE 177 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA TUNISIE

Le journal Financial Times a indiqué, dimanche, que l'Union européenne fournirait aux forces de sécurité tunisiennes jusqu'à 164,5 millions d'euros (177,74 millions de dollars) sur trois ans.

Le journal ajoute, citant des sources bien informées, que Bruxelles s'est engagée à fournir à la Tunisie un financement d'une valeur de 105 millions d'euros lié à la réduction de l'immigration dans le cadre d'un accord signé l'année dernière, mais que la majeure partie n'a pas encore été décaissée. L'Union européenne continue de conclure des accords avec des pays d'Afrique du Nord après la Tunisie, la Mauritanie et l'Égypte pour tenter d'empêcher les migrants d'atteindre ses frontières. Les dirigeants européens tiennent à afficher leur fermeté sur la question de l'immigration clandestine, à trois mois des élections législatives, alors que les sondages d'opinion s'attendent à une montée de l'extrême droite.

**In Tunisie Numérique**

NIGERIA

# Libération de près de 300 enfants enlevés dans l'État de Kaduna

**Depuis 2014, au moins 1 400 élèves ont été pris en otage dans des écoles nigériennes. Cette série d'enlèvements a débuté avec le tristement célèbre enlèvement de centaines de lycéennes à Chibok, dans l'État de Borno, par le groupe Boko Haram.**

**P**près de 300 enfants nigériens enlevés ont été libérés dimanche dernier, marquant une lueur d'espoir dans une situation qui a plongé le pays dans l'angoisse pendant plus de deux semaines. Les responsables locaux ont confirmé que ces enfants, enlevés dans l'État du nord-ouest de Kaduna, ont été retrouvés sains et saufs après avoir été emmenés de force dans les forêts. Depuis 2014, au moins 1 400 élèves ont été pris en otage dans des écoles nigériennes. Cette série d'enlèvements a débuté avec le tristement célèbre enlèvement de centaines de lycéennes à Chibok, dans l'État de Borno, par le groupe Boko Haram. Depuis lors, les enlèvements se sont concentrés principalement dans les régions nord-ouest et centrale du Nigeria, où des groupes armés ciblent souvent les villageois et les voyageurs pour obtenir des rançons. Le gouverneur de l'État de Kaduna, Uba Sani, s'est félicité de cette libération, mais n'a pas fourni de détails sur le processus. Il a néanmoins exprimé sa gratitude envers le président nigérian Bola Tinubu pour son engagement à assurer la libération des enfants enlevés. Tinubu avait promis de



secourir les enfants "sans payer un sou" de rançon, une position rare dans un pays où les rançons sont souvent versées pour obtenir la libération des victimes. L'identité des ravisseurs responsables de l'enlèvement à Kaduna reste inconnue, bien que des habitants locaux aient pointé du doigt des groupes de bandits actifs dans la région. Des experts de la crise sécuritaire dans le nord-ouest du Nigeria ont affirmé que les ravisseurs se cachaient dans les vastes forêts de la région, échappant ainsi aux autorités. Les libérations dans les enlèvements de masse au Nigeria sont rares sans paiement de rançon, et cette issue heureuse a été

saluée par les familles des enfants enlevés ainsi que par les autorités locales et nationales. Le gouverneur de Kaduna a également exprimé sa reconnaissance envers les forces de sécurité pour leur travail acharné, soulignant les nuits sans sommeil passées à coordonner les opérations visant à retrouver les enfants enlevés. Cette libération marque un soulagement pour de nombreuses familles, mais souligne également le besoin urgent pour le Nigeria de renforcer ses efforts pour garantir la sécurité des écoliers et mettre fin à la menace persistante des enlèvements dans le pays.

**In Africanews**

BURKINA FASO

## Une plateforme numérique pour authentifier l'immatriculation des véhicules

Depuis quelques années, le Burkina Faso a entamé un processus d'assainissement du secteur des transports. Une opération destinée à préserver les revenus de l'Etat. La plateforme d'authentification des immatriculations provisoires et permanentes des véhicules en République du Burkina a été lancée le jeudi 21 mars à Ouagadougou. La solution est pilotée par le ministère des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière. Elle est accessible à l'adresse : [www.dggtmverif.bf](http://www.dggtmverif.bf). Selon Roland Somda, le ministre des Transports du Burkina Faso, la

plateforme contribuera à réduire la fraude et la contrefaçon de façon significative, accroître et sécuriser les recettes générées par les prestations de la direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM). Accessible au public, l'outil numérique permettra aux citoyens de se rassurer de leur conformité avec la loi. Ils pourront identifier les plaques de mauvaise qualité physique, les fausses plaques d'immatriculation ou encore les plaques posées avec de fausses cartes grises. Cette initiative fait suite au Projet de modernisation et de sécurisa-

tion des titres de transports et ré-immatriculation des véhicules du Burkina Faso initié depuis 2018. Le projet a pour objectif « de mettre en place un système moderne et sécurisé permettant la production des permis de conduire et des cartes grises selon les standards internationaux et en format cartes ID sécurisées et de procéder à la ré-immatriculation des véhicules du parc au Burkina Faso », révèle le ministère. Le ministère prévoit une campagne de sensibilisation à l'utilisation de la nouvelle plateforme.

**In We Are Tech Africa**

TUNISIE

## Une start-up développe des produits de nettoyage naturels

Elle est une entrepreneure à la pointe de la technologie climatique. Elle propose, à travers son entreprise MonSapo, des solutions écologiques et durables à la population tunisienne. Sabrina Chennaoui est une entrepreneure tunisienne qui développe des solutions technologiques vertes. Elle est une cofondatrice et la présidente-directrice générale de MonSapo, une start-up innovante dans le domaine des technologies vertes qui vise à bouleverser l'industrie du nettoyage vert. Fondée en 2021, MonSapo est une entreprise de technologie verte qui propose des produits de nettoyage naturels, sans danger pour la santé et l'environnement, à un prix très abordable, ce qui nous différencie de l'offre du marché. Par le biais de sa machine innovante, automatisée et télécommandée, elle recycle les déchets comme les huiles de cuisson usagers et la cendre de bois qu'elle transforme en produit de nettoya-

ge naturel. « MonSapo se distingue par la transformation de l'huile végétale usagée et la cendre de bois en produits détergents. Une innovation absolue sur le marché tunisien. Une fierté, mais pas un aboutissement. En effet, notre département recherche et développement continuera à travailler, sans relâche, afin de fournir à notre chère clientèle des produits haut de gamme à des prix toujours raisonnables », déclare la PDG de MonSapo. Le 19 mars 2024, l'équipe de Techstars Sustainability Paris a sélectionné MonSapo pour participer à son programme d'accélération qui prendra fin le 6 juin par une journée de démonstration. Sabrina Chennaoui est diplômée de la Mediterranean School of Business de Tunisie, où elle a obtenu en 2015 un master en administration et gestion des affaires. En 2023, elle a participé au programme Leading with Impact in Times of Change de l'école de

commerce INSEAD. L'entrepreneure a commencé sa carrière professionnelle en 2010 en tant que stagiaire à la Banque nationale agricole de Tunisie. En 2015, elle est embauchée par Hashtag Agency, une agence de publicité, au poste de responsable du marketing d'entreprise. En 2018, elle travaille comme responsable du département marketing de l'Hotel Africa Jade Thalasso en Tunisie. En 2020, elle devient une experte junior du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Tunisie. En 2022, Sabrina Chennaoui a été sélectionnée par l'Union internationale pour la conservation de la nature comme l'un des 20 jeunes acteurs du changement. En 2023, elle a été citée, par l'organisation InspiringFifty, parmi les 50 femmes les plus inspirantes de la technologie dans le monde.

**In We Are Tech Africa**

LIGUE 1 MOBILIS: 21<sup>E</sup> JOURNÉE

# L'USMA avec un match en retard rejoint le podium

**Le CR Belouizdad est également troisième mais avec deux matchs en retard. Le CSC, lui, a conforté sa seconde place en remportant la confrontation face au NC Magra mais reste à neuf points de retard du leader du championnat, à savoir le MC Alger, qui jouera contre la JS Saoura à l'extérieur ce lundi.**



L'USM Alger s'est imposée face à l'US Biskra (1-0), au même titre que le CR Belouizdad qui est allé chercher la victoire face à la JS Kabylie (1-0). Alors que l'ES Sétif a été tenue en échec à domicile face à l'ASO Chlef (0-0) et se fait détrôner de sa 3e place, rapporte l'Aps Au stade du 5-Juillet à Alger, les Usmistes ont éprouvé énormément de difficultés pour arracher les trois points de la victoire face à une formation biskrienne très compacte derrière et qui voulait revenir au moins avec le résultat de parité. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant usmiste Belkacemi à la 84e minute de jeu, offrant les trois points de la victoire à son équipe qui se voit hisser à la troisième place au classement général avec un total

de 35 points et un match en retard, alors que l'US Biskra reste scotchée à la 9e place avec 28 points. De son côté, le CR Belouizdad a réalisé une très belle opération lors de cette 21e journée en allant chercher la victoire au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou grâce à un pénalty transformé par Bouras à la 88e minute de jeu, un résultat qui installe les champions d'Algérie en titre à la 3e place avec 35 points, ex-aequo avec l'USMA, mais avec deux matchs en retard à disputer face à l'USM Khenchela et Paradou AC. Par ailleurs, la JS Kabylie enregistre sa cinquième contre-performance à domicile sous la conduite du coach Ait-Djoudi et peine

toujours à retrouver la victoire qui leur échappe depuis le 10 février dernier. Le troisième match de la soirée qui a mis aux prises l'ES Sétif à l'ASO Chef n'a pas connu de vainqueur, une déception pour les Sétifiens qui perdent ainsi la 3e place au classement général de Ligue 1 au profit de l'USMA et du CRB. Ce résultat fait rétrograder l'ES Sétif à la 5e place avec 34 points, tandis que l'ASO Chlef garde toujours la 12e place avec 24 points au compteur. Lors du match disputé dans l'après-midi, le CS Constantine, vainqueur en déplacement face au NC Magra (3-2), a conforté sa deuxième place au classement du championnat de Ligue 1. A l'issue de

cette victoire, le CSC revient provisoirement à neuf points du leader le MC Alger, en déplacement lundi à Béchar pour défier la JS Saoura (15h30), alors que le "Nedjm", dont il s'agit du quatrième match de rang sans victoire, stagne à la 13e position avec 22 unités. En ouverture de cette 21e journée samedi, l'USM Khenchela a été tenue en échec à la maison par le MC Oran (0-0), alors que le MC El-Bayadh est allé s'emporter sur le terrain de la lanterne rouge l'US Souf (5-4). Les deux derniers matchs de la journée se joueront lundi (15h30): Paradou AC- ES Ben Aknoun et JS Saoura-MC Alger.

R.R.

AMINE GOURI :

## « L'EN a du caractère »

L'attaquant international algérien du Stade Rennais (Ligue 1 française de football) Amine Gouiri, a estimé que le caractère affiché par l'équipe nationale vendredi lui avait permis de remporter le match face à la Bolivie (3-2), au stade Nelson-Mandela de Baraki, pour le compte du Tournoi FIFA Series 2024. "Nous avons une fait une bonne première mi-temps en menant (1-0), mais après la pause on encaisse deux buts. On a vu un caractère d'une équipe et d'un groupe, c'est ce qui a fait la différence. Nous sommes très contents de cette victoire", a déclaré Gouiri dans un entretien accordé dimanche au site de la Fédération algérienne (FAF). Les "Verts" ont réussi leur première sortie officielle sous la direction du nouveau sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic, en dominant son homologue bolivienne (3-2, mi-temps 1-0), grâce à des buts de Gouiri (43e), Benzia (79e) et Mandi

(90e+4). Pour l'ancien joueur de l'Olympique Lyon, il s'agit de son premier but en sélection. "J'attendais ça depuis un moment déjà, j'espère que c'est le début d'une longue série incha Allah, je suis très content surtout qu'il y a eu la victoire au bout", a-t-il ajouté. Ce Tournoi FIFA Series 2024 marque le début d'une nouvelle ère en équipe nationale, un rendez-vous qui intervient deux mois après une participation décevante à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. "C'est un nouveau cycle qui commence avec un nouveau coach et des nouveaux joueurs, à nous de bien travailler car on a une très belle génération, petit à petit on va essayer de peaufiner les choses et remporter le maximum de matchs", a assuré Gouiri. Appelé à commenter les premiers jours sous les ordres de Petko-

vic, Gouiri livre son impression. "Il a des idées claires. Dès le premier entraînement, il nous a fait part de ses idées, on a bien travaillé, il y aura d'autres rassemblements pour préparer les prochaines matchs importants qui arrivent et faire ce que le coach nous demande. Nous composons une famille, il n'y a pas un joueur au-dessus de l'autre, on joue pour l'Algérie, c'est ce qui fait notre force." Gouiri a été autorisé par le staff technique à quitter le stage en raison d'un "empêchement familial." "Je remercie le coach pour m'avoir libéré car j'ai un empêchement familial qui fait que je dois rentrer, j'espère qu'on va gagner le deuxième match", a-t-il conclu. Les "Verts" enchaîneront en affrontant mardi l'Afrique du Sud au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00), à l'occasion de leur dernier match dans le cadre du Tournoi FIFA Series 2024.

APS

LIGUE DES NATIONS CONCACAF :

## Les Etats-Unis et le Mexique en finale

L'équipe des Etats-Unis de football, vainqueur de la Jamaïque 3 à 1 en prolongation à Houston, défendra son titre dimanche en finale de la Ligue des nations Concacaf contre le Mexique.

Ce dernier a dominé le Panama 3 à 0 dans l'autre demi-finale à Dallas jeudi. Haji Wright, l'attaquant du club de D2 de Coventry avec lequel il s'était qualifié dimanche pour la demi-

finale de la Coupe d'Angleterre, a été le héros des Américains en inscrivant un doublé dans la prolongation, aux 96 et 109<sup>e</sup> minutes de jeu, afin de permettre à son équipe d'aller en finale.

Les Mexicains se sont qualifiés plus facilement en dominant les Panaméens 3 à 0 grâce à des buts d'Edson Alvarez (40<sup>e</sup>), Julian Quiñones (43<sup>e</sup>) et Orbelin Pineda (67<sup>e</sup>).

APS

RAMADHAN :

## LES ENTRAÎNEMENTS DE L'ATHLÈTE D'ÉLITE SOUMIS À CERTAINES CONDITIONS

L'impact du jeûne sur la pratique sportive, et spécialement sur l'athlète d'élite, a toujours suscité des avis mitigés, voire contradictoires entre les acteurs du monde sportif, notamment, sur l'idée de poursuivre normalement l'activité sportive ou d'en modifier le programme, durant le mois de Ramadhan, selon certaines conditions. Ce sont surtout les techniciens qui trouvent difficile de maintenir la même cadence de travail aux athlètes durant la période de jeûne, en raison du risque qu'encourt le jeûneur sur le plan de sa santé et de la piètre prestation qu'il peut fournir. Mais, les études médicales dans ce domaine n'ont pas tranché sur la question. Le Dr. Abderrahmane Ghلامي, spécialiste en médecine du sport et cardiologue, souligne que "l'athlète d'élite peut poursuivre sa préparation le plus normalement du monde durant le mois de Ramadhan, à condition de bien respecter le programme établi pour son entraînement, sa nutrition et son sommeil". Pour le Dr Ghلامي, le premier inconvenient pouvant être fatal aux athlètes, est le manque de sommeil, ce qui peut entraîner beaucoup de dommage et freiner leur progression. "Le sommeil, surtout durant le mois sacré, est pourvoyeur de blessures s'il n'est pas respecté. L'athlète d'élite, qui a forcément une charge élevée, s'il ne respecte pas la durée habituelle du sommeil, surtout dans la première partie de la nuit où l'on récupère bien, se retrouve sous la menace des blessures, un fait indésirable chez l'athlète", a expliqué Docteur Ghلامي. Cette remarque est, en effet, partagée par nombre d'institutions sportives qui s'intéressent à cette question et financent des études de recherche en ce sens. Le Dr Ghلامي fait remarquer cependant que pendant le mois de jeûne, se produit un "changement biologique dans les habitudes alimentaires et dans les attitudes". Le sportif étant en effet habitué à prendre quotidiennement trois repas majeurs, contrairement au mois de Ramadhan où diminuent également les heures de sommeil et le volume d'eau dans le corps. "Toutes ces variantes doivent être prises en considération", selon le Dr. Ghلامي, qui estime qu'il faut éviter dans ce cas, d'exiger de gros efforts de l'athlète car ceci nécessite une énergie que le corps ne peut fournir, en raison du jeûne. "La fatigue se fait sentir surtout au cours des premiers jours du Ramadhan, là où se produit le changement de régime, ajouté au facteur psychologique qui affecte quelque peu la motivation du sportif pendant les entraînements", note le médecin. Ces effets néfastes peuvent cependant être surmontés grâce au phénomène de "l'adaptation" à laquelle l'entraîneur doit contribuer, en établissant un programme durant la journée et un autre après le jeûne, tout en diminuant l'intensité dans la journée, laissant le travail de charge pour la soirée. "A cela, il faut ajouter l'évitement de sauter les repas. L'athlète doit prendre deux repas, celui de la rupture du jeûne qui doit être basé sur tout ce qui est glucose et hydrique, un autre après l'entraînement, beaucoup d'eau dans la nuit, en plus du repas du Shor qu'il ne faut en aucun cas rater, avec évidemment des aliments nutritifs pour la journée du lendemain", souligne le spécialiste en médecine du sport, ajoutant qu'avec une hygiène de vie et une bonne alimentation tout ira pour le mieux. Il explique que si l'athlète d'élite adopte ces mesures, il n'aura aucun problème de récupération ni de perturbation dans sa préparation et surtout de déficit à rattraper après le Ramadhan, surtout qu'il est à l'approche d'une échéance comme les Jeux olympiques. qui se calcule en fonction justement de l'âge".

LU POUR VOUS : « LA CIVILISATION DES ARABES », DE GUSTAVE LE BON

## L'auteur de la «Sociologie des foules» se penche sur la grandeur de l'islam

**De l'apport des Arabes en particulier et des musulmans en général à la civilisation, on ne dit encore aujourd'hui que peu de choses.**

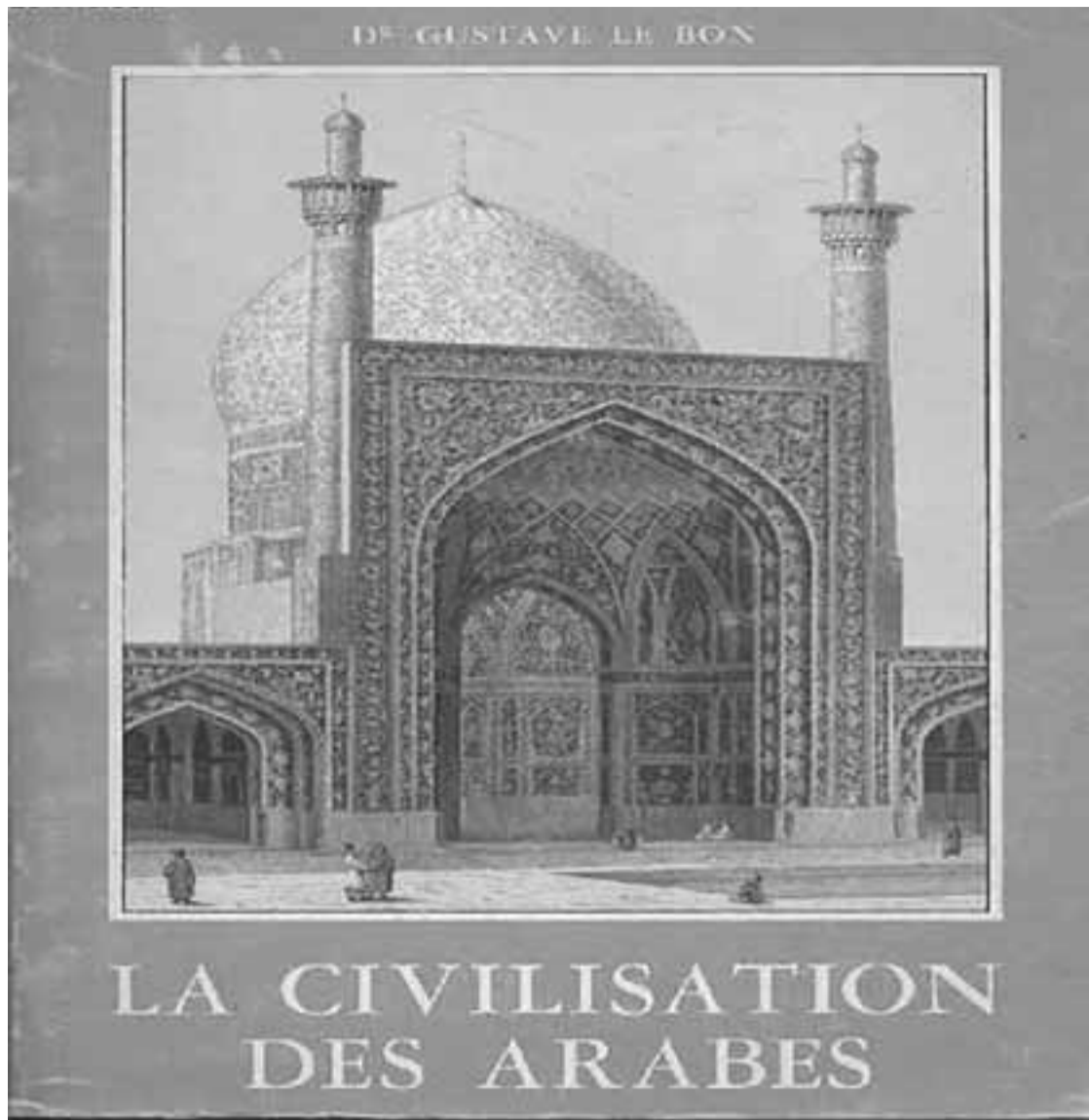
Si les intellectuels leur reconnaissent un rôle, il est souvent minimisé, et le citoyen lambda reste grandement ignorant de ce millénaire où la langue arabe était la langue de la civilisation, et l'islam le lien entre ces hommes qui ont dominé le monde des sciences et des lettres.

Mathématiques, astronomie, physique, chimie, médecine, littérature, et bien d'autres furent développées avec ardeur par des hommes tels qu'Averroès, al-Khawarizmi ou encore Avicenne. Cette histoire mal aimée jusqu'à nos jours, Gustave Le Bon l'a consacrée dès 1900 avec «La civilisation des arabes», où il fait un exposé passionnant des contributions des arabes aux savoirs de l'humanité. Avec un talent indéniable de vulgarisation, Gustave Le Bon redonne vie à ce millénaire doré, et réhabilite les Arabes dans l'histoire, ce qui n'est pas chose superflue, même cent ans après.

Admirateur de la civilisation

arabe, Gustave Le Bon y consacre un ouvrage composé de six tomes. Il a présenté les apports des Arabes au patrimoine universel. Cet ouvrage ne fait pas que traiter ou réciter l'histoire des empires arabes, leurs victoires ou leurs défaites. Il va au-delà, en remettant les pendules à l'heure de l'objectivité et de l'impartialité. Les Arabes, leur histoire, les différents aspects de leur civilisation, leur apport au développement des sciences, des arts et des lettres, autant de thèmes traités par l'auteur, avec ce souci de battre en brèche de nombreux clichés, dénigrements et autres littératures tendancieuses.

Gustave Le Bon, médecin et sociologue français, il est surtout connu pour son intérêt pour les comportements collectifs. Les analyses de G. Le Bon ont connu un grand succès chez certains leaders politiques (la Psychologie des foules, 1895). Il est également connu pour son intérêt pour la civilisation arabe et l'islam, qu'il a montré dans son livre «La civilisation des Arabes». Ce livre, qui est l'ouvrage européen le plus influent sur le sujet des nationalismes du Moyen-Orient, était bien connu dans les salons intellec-



tuels de Beyrouth et de Damas au début du siècle pour l'argument de son auteur selon lequel les Arabes possédaient un

génie spécial, manifeste dans l'islam primitif mais ensuite obscurci par les accréto-

perses et turques

I.Med Amine

### 10<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU "SAMAÂ SOUFI"

#### La Palestine invitée d'honneur

La wilaya de Laghouat abritera du 26 au 30 mars la 10<sup>e</sup> édition du Festival culturel international du "Samaâ soufi", avec la participation de 19 pays dont la Palestine comme invitée d'honneur, a-t-on appris auprès des organisateurs de cette manifestation. Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, et la supervision du wali de Laghouat, cette 10<sup>e</sup> édition verra la présence de la troupe d'Inchad "Ahhab El Mustapha", issu de la ville de Naplouse (Palestine), ainsi que la participation du président du Haut conseil palestinien soufi, M. Abdelkrim Nadjm et les membres du Conseil, a fait savoir le commissaire du festival, M. Ahmed Benseghir, lors d'une conférence de presse au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachetarzi. Cette édition se tient concomitamment avec la célébration par l'Algérie du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de 1954-2024, ainsi que la commémoration du centenaire du Cheikh Sidi Ahmed Ben El-lhorma El-Yehyaoui El-Kaderi (1924/2024), en reconnaissance de ces apports à l'art de

Samaâ soufi en Algérie. Cette édition verra également la participation de 6 troupes nationales et 11 autres internationales représentant 19 pays, dont la Turquie, la Corée du sud, le Yémen, la Syrie, l'Irak, Ouzbékistan, Bosnie-Herzégovine, l'Iran, le Kirghizistan, l'Italie, l'Indonésie, la Russie, la Tunisie, la Mauritanie et le Nigeria. Les spectacles auront lieu au théâtre régional de Laghouat, tandis que les activités de proximité du festival seront réparties sur les communes de Hassi El R'mel et de Aïn Madhi, dans la wilaya déléguée Aflou. Une conférence a été programmée au Centre de recherche en Sciences Islamiques et Civilisation (CRSIC) à Laghouat, et ce, avec la participation de 36 chercheurs algériens et étrangers pour discuter de la méthode El-Kaderia du Cheick Sidi Ahmed Ben El-lhorma, du soufisme et de ses dimensions civilisationnelles, du soufisme en Algérie et de de lutte pour la liberté, ainsi que le soufisme et le soutien à la cause palestinienne

I.Med/agence

### OUVERTURE À ALGER DU 5<sup>e</sup> FESTIVAL WILAYAL DE LA CHANSON ANDALOUSE DE JEUNESSE

#### A l'ombre des "Couleurs El Andalous"

Le 5<sup>e</sup> Festival wilayal de la chanson andalouse de jeunesse, prévu du 23 au 30 mars, s'est ouvert samedi à Alger, devant un public nombreux.

Accueilli au Centre culturel Mohamed-Aïssa-Messaoudi d'Hussein Dey, le 5<sup>e</sup> Festival wilayal de la chanson andalouse de jeunesse est organisé par l'association culturelle "Alwane El Andalous", sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et la wilaya d'Alger.

En présence de responsables locaux et leurs invités de différentes Institutions officielles, le public venu en nombre, a pu apprécier, trois heures durant, une prestation pleine brillamment rendue par un orchestre mixte dans lequel les trois écoles de cette musique savante, "Gharnati", "Sanâa" et "Malouf", étaient représentées, sous la direction de la chanteuse Nadia Ould Moussa et de Nawel Fekhardji, au violon, présidente de l'association, "Alwane El Andalous", organisatrice de l'événement.

Dans l'élan de célébration du dixième anniversaire de création de l'association, "Alwane El Andalous", le Commissaire du 5<sup>e</sup> Festival wilayal de la chanson andalouse de jeunesse, Larbi Makh-

louf et son assistante, Nesrine Hassen-Khodja, ont cocoté un programme riche et diversifié, fait de pièces classiques dans le genre Hawzi, Aroubi, M'dih et H'raoui, ouvert avec les sonorités autochtones de la troupe Zorna "Tchougai", élève de Boualem Titiche.

Les interprètes, Nadia Ould Moussa, Khalil Tlemçani, Soraya Sbiri, Zakia Kara Terki, Kenza Hamouni, Lina Ihanichene et Housseem-Eddine Zitouni, se sont ensuite relayées pour enchanteur le public présent avec un répertoire prolifique qui a mis en valeur les grands classiques de la chanson andalouse dans ses trois variantes régionales de l'Ouest, du Centre et de l'Est algériens.

Dans une ambiance des grands soirs, agrémentée de belles variations modales et rythmiques, les voix présentes et étoffées des sopranos et des ténors ont entonné, entre autres pièces, "El qelb bet sali", "Djet mâakoum djet", "Ya dow aâyani", "Allahouma salli wa sellem âla", "Bellahi ya hamani",

"Yal'werchane" et "Ya bent bladi.

Dans des atmosphères empreintes de convivialité, le public a apprécié le travail académique auquel se livre régulièrement l'association "Alwane El Andalous", qui, au-delà de son riche répertoire de grande école, "perpétue l'élan formateur de Abderrezak Fekhardji (1911-1984) qui a veillé durant toute sa vie à la pérennité de la musique andalouse, non seulement par la pratique et la transmission ininterrompues, mais aussi et surtout par la création de l'association culturelle +El Fakhardjia+, berceau de nombre de chanteurs devenus aujourd'hui célèbres", a rappelé sa petite-fille, Nawel Fekhardji. "La préservation, la promotion et la transmission de la musique andalouse demeure un des principaux vecteurs de l'association "Alwane El Andalous", qui

compte dans ses effectifs pas moins de quatre générations de musiciens, parmi lesquels la très jeune chanteuse, Chahira Lyria Fekhardji et le plus jeune "métronome" de l'orchestre, Mohamed Mehdi (13 ans) aux bongos", a encore rappelé la présidente de l'association. Sous les applaudissements nourris du public, des hommages ont enfin, été rendus aux interprètes-solistes, par la présidente de l'association "Alwane El Andalous", le commissaire du festival et les représentants locaux et d'institutions officielles.

Le 5<sup>e</sup> Festival wilayal de la chanson andalouse de jeunesse se poursuit avec la double prestation prévue dimanche, des Orchestres, du Centre culturel Mohamed-Aïssa-Messaoudi d'Hussein Dey et de la Maison de Jeunes Hassen-El-Hassani de Bouzaréah.

I.Med

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
 Wilaya d'Alger.  
 Circonscription administrative de Sidi M'hamed.  
 Commune d'El-Mouradia  
 NIF : 41 0002000160501026

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, le Président de l'Assemblée populaire communale d'El-Mouradia, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°02/2024 relatif aux : Travaux de réfection et d'aménagement des mosquées de la commune d'El Mouradia en deux (02) Lots séparés:

Lot 01 : Travaux de réfection et d'aménagement de mosquée EL BADR-Commune d'EL Mouradia-  
 Lot 02 : Travaux de réfection et d'aménagement de mosquée EL CHOUHADA Commune d'EL Mouradia-

-Commune d'EL Mouradia-Du Siège d'APC et ses annexes

- Du siège d'APC des communes de la circonscription administrative de Sidi M'hamed
- Monsieur le Subdivisionnaire des Equipement Publics de la circonscription administrative de Sidi M'hamed
- Journaux nationaux " النهار " en arabe et L'EXPRESS " en français et BOMOP

Qu'à l'issue du PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la commune, que l'opération citée ci-dessus est attribuée provisoirement à :

N° De lot	Entreprise	NIF	Note de l'offre technique	Montant en TTC DA après corrections	Délai
Lot 01 : Travaux de réfection et d'aménagement de mosquée EL BADR-Commune d'EL Mouradia-	EURL MCS	001716104506041	49.53	7 548 884.00	60 jours
Lot 02 : Travaux de réfection et d'aménagement de mosquée EL CHOUHADA Commune d'EL Mouradia	ETP TCE KOUCEM CHERIF	195518240001440	51.66	5 226 316.00	30 jours

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de dix (10) jours, à compter du premier affichage du présent avis au niveau du siège APC et ses annexes, les sièges des communes de la circonscription administrative de Sidi M'hamed et si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant (conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public)

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services au plus de dix (10) jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de l'affichage du présent avis d'attribution (conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public).

L'EXPRESS DU 26/03/2024 ANEP : N° 2416009422

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE BOUIRA**  
**DAIRA DE LAKHDARIA**  
**COMMUNE DE BOUKRAM**  
 N IF : 098410345097611

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
**APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES CAPACITES MINIMALES N°: 02 /2024**

Conformément aux dispositions des articles 151-85 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation du marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de BOUKRAM porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigences capacités minimales n°. 02 /2024 relatif au projet Réalisation D'une Cantine Scolaire A L'école Primaire Hadjam Hassain A Ouled Khellil

**Commune De Boukram**

Paru dans les quotidiens nationaux «L'EXPRESS 761» en français et « ليكيب 761 » en arabe en date du: 03/03/2024 et le BOMOP.

Après l'analyse des offres lors de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du: 14/03/2024, la commission a attribué le marché provisoirement à l'entreprise suivante :

Dénomination de projet	Dénomination de l'entreprise	Note Obtenu Offre technique/50	Montant de l'offre Financière	Délai De réalisation	Observation
Réalisation D'une Cantine Scolaire A L'école Primaire Hadjam Hassain A Ouled Khellil Commune De Boukram	ETBPHF-TCE BOUAMRANE MOURAD OULED ALI CHABAT EL AMEUR -BOUMERDES- NIF :19873505224431	35	14 190 012.20 DA	trois(03) Mois	La seule offre financière

- Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des résultats détaillés dans les trois (03) jours qui suivent l'attribution provisoire du projet.
- Ainsi que les soumissionnaires contestant le choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés concernés dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux ou le BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°247/16 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 26/03/2024 ANEP : N° 2416009396

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE BLIDA**  
**DAIRA DE BOUGARA**  
**COMMUNE D'OULED SLAMA**  
 N° d'identification fiscale: 098409199173904

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et conformément à l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Le président de l'assemblée populaire communale de D'OULED SLAMA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024 paru sur les quotidiens « النهار » du 15/02/2024 et « L'EXPRESS » du 15/02/2024 et le BOMOP relatif à :

**REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES ET LEURS STRUCTURES ANNEXES (CANTINES) EN SEPT LOTS :**

LOT N°01 : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE GHERBI ALI ET L'ECOLE PRIMAIRE GUICHENITI DJELLOUL  
 LOT N°02 : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE 10 CHOUHADAS  
 LOT N°03 : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE ET CANTINE GHEMATI RAMDANE  
 LOT N°04 : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE ET CANTINE HANZA OMAR  
 LOT N°05 : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE ET CANTINE HAMDOUN MOHAMED  
 LOT N°06 : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE ET CANTINE SILMI MUSTAPHA  
 LOT N°07 : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE ET CANTINE HAMMOUCHE ALLEL

Et suite à l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement comme suit:

LES LOTS	L'ENTREPRISE	N° NIF	LE MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	TOTAL DES POINTS	CRITERE DE CHOIX
Lot N°01 : Rehabilitation Ecole Primaire Gherbi Ali Et L'école Primaire Guicheniti Djelloul	ETB/TCE MEDDI MAHFOUD	177092600818136	3 565 240,00 DA	32/50	l'offre financière la moins disante des offres qualifiées techniquement
Lot N°02 : Rehabilitation Ecole Primaire 10 Chouhadas	ETB/TCE SALI AHMED	171092600889148	3 191 580,00 DA	30/50	l'offre financière la moins disante des offres qualifiées techniquement
Lot N°03 : Rehabilitation Ecole Primaire Et Cantine Ghemati Ramdane	ETB/TCE BENRABIA SALIM	168031000687153	3 826 445,00 DA	32/50	l'offre financière la moins disante des offres qualifiées techniquement
Lot N°04 : Rehabilitation Ecole Primaire Et Cantine Hamza Omar	ETB/TCE LASSAMI AHMED	189992600389116	le montant de l'offre 10 375 967,00 DA le montant de l'offre corrigé: 10 377 157,00 DA	32/50	l'offre financière la moins disante des offres qualifiées techniquement
Lot N°05 : Rehabilitation Ecole Primaire Et Cantine Hamdoud Mohamed	ETB/TCE MOULOUD MOSTEFAOUI	187264601701187	5 891 214,00 DA	30/50	l'offre financière la moins disante des offres qualifiées techniquement
Lot N°06 : Rehabilitation Ecole Primaire Et Cantine Silmi Mustapha	EURL BABEL	099999080277943	4 066 230,00 DA	37,66/50	l'offre financière la moins disante des offres qualifiées techniquement
Lot N°07 : Rehabilitation Ecole Primaire Et Cantine Hammouche Alél	SNC BATIPAM ALIOUATE ET CIE	099809080234760	2 867 424,00 DA	30/50	l'offre financière la moins disante des offres qualifiées techniquement

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent déposer leurs recours dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ci-dessus ou sur le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la commune de D'OULED SLAMA

Ceux d'entre les soumissionnaires qui sont intéressés à connaître les résultats de leurs évaluation sont invités à se rapprocher du bureau des marchés publics de la commune de D'OULED SLAMA durant les trois (03) premiers jours à compter de la première publication du présent avis.

L'EXPRESS DU 26/03/2024 ANEP : N° 2416009673

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA:MEDEA**  
**DAIRA :GUEL ELKEBIRE**  
**COMMUNE :SEDRAIA**  
 N fiscal : 098426515030619

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'articles 65 alinéa le décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, le P/APC de la commune de Sedraia, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participe a l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 02/2024 d'attribuer provisoirement le projet : Entretien la route communal reliant entre la route national n°18 et fraction chelaba a travers rhaïmia et sidi dahmane sur distance 15.4Km (première tranche sur distance 02Km).

: Comme suit

Intitulé Du projet	L'entreprise	NIF de L'entreprise	Montant En TTC(DA)	Delaï	OBS
Entretien la route communal reliant entre la route national n°18 Et fraction chelaba a travers rhaïmia et sidi dahmane sur distance 15.4Km (première tranche sur distance 02Km).	SNC ICELMANI ET CIE Entreprise de travaux public. Cite palatine n°:09 Rouiba-Alger	000116001566907	16 823 030.00	02 mois	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'articles 56 du Loi n° 23-12 au 05/08/ 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 82 alinéa le décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, chaque soumissionnaire peuvent contacter la commission du marche public le commune de sedraia dans un délais de 03 jours après la publication de cette annonce pour voir les résultats détaillé de leurs offres technique et financiers, les soumissionnaires contestant le choix opère peut introduire un recours a la commission des Marchés compétente, dans un délais de 10 jours, a partir de la parution du présent annonce dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 26/03/2024 ANEP : N° 2416009432

ESPACE

# SpaceX construit un réseau de satellites espions pour le renseignement américain

Ce projet montre à quel point SpaceX est impliqué dans des projets de renseignement et de défense américains et illustre les investissements croissants du Pentagone dans un vaste système de satellites d'orbite basse destiné à soutenir les troupes au sol

SpaceX construit actuellement un réseau de centaines de satellites espions dans le cadre d'un contrat classé défense passé avec le Bureau de reconnaissance nationale (NRO), une agence américaine de renseignement, a indiqué l'agence de presse Reuters, en faisant état de cinq sources au fait du programme, preuve d'un renforcement des liens entre la société spatiale du milliardaire américain et les agences de sécurité nationale.

Le réseau est construit par la filiale Starshield de SpaceX en vertu d'un contrat de 1,8 milliard de dollars (1,65 milliards d'euros) conclu en 2021 avec le NRO, une agence de renseignement qui exploite des satellites espions, ont ajouté les sources.

Ce projet montre à quel point SpaceX

est impliqué dans des projets de renseignement et de défense américains et illustre les investissements croissants du Pentagone dans un vaste système de satellites d'orbite basse destiné à soutenir les troupes au sol. Elon Musk, également fondateur et directeur général du constructeur de voitures électriques Tesla et propriétaire du réseau social X - ex-Twitter, a récemment connu des tensions avec certains responsables de l'administration de Joe Biden, soucieux de voir les communications satellite Starlink en Ukraine, contrôlées par Elon Musk et utilisées par l'armée ukrainienne, échapper à l'autorité de l'armée américaine dans une zone de guerre.

Reuters n'a pas été en mesure de déterminer quand le nouveau réseau de satellites deviendrait opération-



nel. SpaceX, premier opérateur mondial de satellites, n'a pas répondu aux demandes de commentaires sur le contrat, son rôle et son déploiement. Dans un communiqué, le NRO

a confirmé de son côté avoir pour mission de développer un système sophistiqué de satellites, mais a refusé de faire tout autre commentaire.

In La Tribune

RÉSEAUX SOCIAUX

## WHATSAPP DÉVELOPPE UNE FONCTION DE MENTIONS DANS LES STATUTS

D'après l'étude 2023 de We Are Social & Meltwater, WhatsApp est la 3ème application social media la plus utilisée dans le monde, derrière YouTube et Facebook. La messagerie instantanée veut davantage se positionner dans le quotidien de ses utilisateurs, avec plusieurs mises à jour dont une qui devrait intéresser plus d'un.

WhatsApp est actuellement en train de développer une fonctionnalité permettant de mentionner vos contacts dans les statuts. C'est l'information que l'on peut voir sur le site WABETAInfo, spécialisé dans les dernières fonctionnalités sur l'application de messagerie. Une capture d'écran présente sur ledit site montre qu'une fois mentionné dans un statut, l'utilisateur en question reçoit automatiquement une notification. Pour l'instant, cette option est en cours de développement mais une fois disponible à tous, elle devrait considérablement augmenter l'interactivité au sein de WhatsApp et impliquer davantage vos contacts favoris dans les contenus de vos Statuts. Selon les derniers chiffres de We are Social, WhatsApp est la 4e application la plus téléchargée dans le monde en 2023, derrière TikTok, Instagram et Facebook.

In Agence Ecofin

POUR PASSER À L'ÉLECTRIQUE

## Les Etats-Unis durcissent les normes d'émissions des voitures

Le gouvernement américain a annoncé mercredi dernier avoir finalisé de nouvelles normes sur les émissions polluantes des automobiles, les plus strictes jamais adoptées, avec pour but d'accélérer le passage aux voitures électriques.

Par rapport au projet de réglementation annoncé l'année dernière, qui a depuis fait l'objet d'une consultation publique, ces normes finales donnent toutefois davantage de temps et de flexibilité aux constructeurs pour atteindre les nouveaux objectifs d'émissions de CO2. En pleine année électorale, le président Joe Biden a besoin du soutien de l'industrie automobile et de ses employés. Mais il doit également convaincre sur ses promesses climatiques. Parmi elles: faire en sorte que la moitié des voitures vendues aux Etats-Unis en 2030 soient électriques.

"Je suis ravi d'annoncer les normes de pollution les plus strictes pour les véhicules jamais prises dans l'histoire des Etats-Unis", a déclaré Michael Regan, à la tête de l'agence de protection de l'environnement (EPA)

Devant un immense drapeau des Etats-Unis, pays où la voiture est reine, il a toutefois ajouté: "j'ai toujours aimé les voitures, et je les aimerai toujours." Les nouvelles normes concernent les véhicules légers et moyens construits à partir de 2027 et jusqu'en 2032. L'administration ne fixe pas un quota précis de véhicules propres à vendre, mais restreint progressivement les émissions annuelles moyennes autorisées pour les nouveaux véhicules de chaque constructeur, les incitant ainsi à électrifier leur flotte. Le seuil limite a été assoupli pour les premières années (2027-2030), mais aboutit en 2032 au même niveau que précédemment envisagé.

A cette date, les normes d'émissions de CO2 représenteront une réduction d'environ 50% par rapport aux normes pour les voitures de 2026, fait valoir l'EPA. De nombreuses associations environnementales ont salué les mesures annoncées. Certains experts ont malgré tout accusé le gouvernement d'avoir cédé à la pression des industriels.

Les nouvelles normes "requièrent moins de réductions d'émissions dans les premières

années" par rapport à la proposition initiale, a regretté le Center for Biological Diversity. "Cela enverra de la pollution carbone dans l'atmosphère plus tôt, et fera davantage de dégâts pour le climat." Les transports sont actuellement la première source d'émissions de gaz à effet de serre du pays.

Les nouvelles normes doivent permettre d'éviter l'émission de 7,2 milliards de tonnes de CO2 d'ici 2055, selon l'EPA. Cela représente environ quatre fois les émissions du secteur des transports en 2021. La nouvelle réglementation agit également sur les émissions de particules fines, dangereuses pour la santé.

Un bénéfice net de 99 milliards de dollars par an est attendu, selon le gouvernement, dont 13 milliards grâce à des économies de santé (hospitalisations évitées...).

L'industrie automobile a bien accueilli l'annonce. John Bozzella, de l'Alliance for Automotive Innovation, a salué l'allongement des délais décidé par l'EPA, faisant valoir les défis rencontrés sur la route de l'électrification, comme la nécessité de développer de nouvelles chaînes de production. Les normes pour 2032 sont "effrayantes", a-t-il dit. Mais "le futur est électrique, et les constructeurs sont déterminés". Les adversaires républicains de Joe Biden, eux, l'ont accusé de mener une croisade contre les voitures à essence, forçant "les Américains ordinaires à conformer leur mode de vie" aux élites, selon leur chef au Sénat, Mitch McConnell. L'American Petroleum Institute (API), représentant le secteur pétrolier, a même menacé d'attaquer en justice la nouvelle réglementation.

Celle-ci fonctionne comme "une interdiction" conduisant à "éliminer la plupart des nouvelles voitures à essence et hybrides traditionnelles du marché américain en moins d'une décennie", a-t-elle déclaré. Concrètement, il reviendra aux constructeurs de choisir quelles technologies ils adoptent pour réduire leurs émissions. Ils pourront améliorer l'efficacité des moteurs des voitures à essence, mais surtout déterminer leur part de véhicules sans émissions (électriques) ou à faibles émissions (hybrides rechargeables).

D'après les calculs de l'EPA, d'ici les années 2030, les véhicules électriques pourraient représenter jusqu'à 56% des véhicules légers vendus. C'est moins que les 67% envisagés l'année dernière, l'EPA ajoutant désormais les hybrides rechargeables aux possibilités offertes pour atteindre les objectifs d'émissions.

Celles-ci pourraient atteindre 13% des ventes, projette désormais l'agence. La pente reste rude pour les voitures électriques: en 2023, elles ne représentaient qu'environ 7,6% des véhicules écoulés aux Etats-Unis, selon le cabinet Cox Automotive.

Mais "depuis 2021, les ventes de véhicules électriques ont quadruplé, et les prix continuent à baisser", a fait valoir Ali Zaidi, conseiller de Joe Biden sur le climat. Depuis le début du mandat de Joe Biden, les entreprises ont annoncé plus de 160 milliards de dollars d'investissements dans les véhicules propres, selon l'EPA.

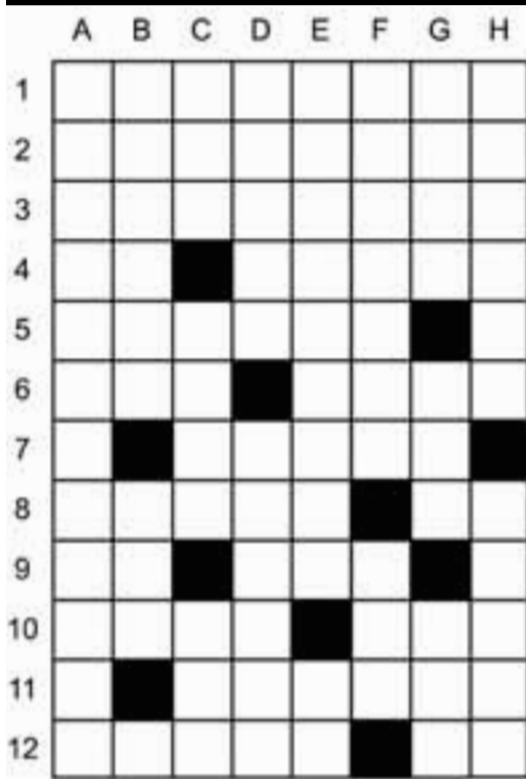
Le président démocrate agit par ailleurs sur d'autres fronts: développement du réseau de bornes de recharge, et adoption de crédits d'impôts pour l'achat de voitures électriques.

In Agence

Publicité



## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Elle est légère à pousser.
- B. Leurs cordes se pincant. Pièce suédoise.
- C. Il faut être patient pour la passer. Sa tête est mise à prix. Pièce de tissu pour filer.
- D. Elle donne le trac. Charger en remplissant.
- E. Pas frileux du tout. Il dirige la mine.
- F. Cinquième au cinéma. C'est une référence, au golf.
- G. La bride sur le cou. Liquide précieux. Vallée inondée.
- H. Vieilles coopératives russes. Sorte de blaireau, friand de miel.

### HORIZONTALEMENT

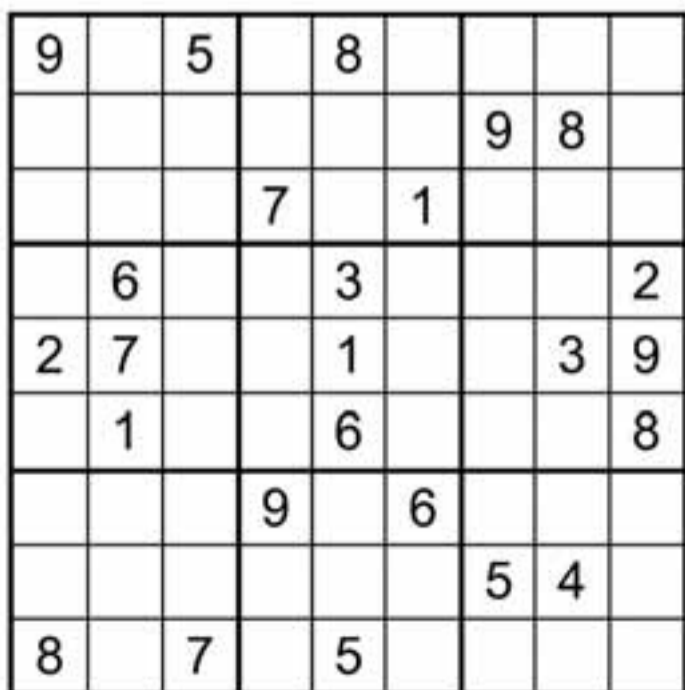
- 1. Panier d'osier de pelote basque.
- 2. Mettre la pression.
- 3. Moyen de défense.
- 4. Le neptunium. Vallée pour un lion.
- 5. Qui ne ferme que rarement les yeux.
- 6. Fait fi du danger. Bêtes à manger du foin.
- 7. Resté dans sa chambre (s').
- 8. Faire une faveur. Berceau pour Abraham.
- 9. L'erbium du chimiste. Il tient le soc.
- 10. Il protège l'oursin. Il fut nouveau, il y a un siècle.
- 11. Travaillée à la main.
- 12. Mener à la chambre. Article étranger.

## LES MOTS FLÉCHÉS

PAS COURANTS	APPORTE DU RENFORT	COIPE	ANCIEN SOUVERAIN	PERSONNE EN SURPOIDS	D'ASPECT RUGUEUX
BÉNÉDICTIONS	PLURIEL DE PENNY	BEL ESSOR	DIEU DES GAULOIS	JAZZ DE CHARLIE PARKER	EXCESSIVE
				PROJECTION	
CINÉASTE					
IL PEINT SUR LES MANUSCRITS					
BAGARRÉS CONJUGALES				TRANSPORT DE BANLIEU-SARDES	ON LA REMUE DANS SA TASSE
PROCHE DU SUD					
					ACTINIUM AU LABO
					ASSEMBLÉE COSMOPOLITE
GRANDE VALLÉE ÉTHIOPIENNE	LES MURS EN ONT, DIT-ON				
					DÉBUT D'ÉPI-TAPHE
					BRIN
ERBIUM SYMBOLISÉ					
NYHÉSITÉ PLUS					
		EN DÉVOILERA BEAUCOUP	LE POINT FABLE DE LA CUIRASSE	TORTUES MARINES	ARTICLE VOISIN
		HABIT À LA COUR	MODELE	TOUT A FAIT CAPABLE	DANS UN SENS NÉGATIF
ENDORMIR MOMENTANÉMENT	IL SE PRÉPARE AVANT LE DÉPART				
	AURA				
BRUSQUE ATTAQUE VERBALE					
ÉCOLE GRECQUE					
			QUI N'A PEUT-ÊTRE RIEN À DIRE		
C'EST BON POUR LES CHIENS		COMME LES DES SUR LE TAPIS			



## SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

AIGUE ARLEQUIN BACLE BEER BEVUE BINAIRE BRISE DUPE ECRITEAU FINIR  
 HABITAT INSERE JUIN MANIABLE MIRETTES NACELLE OCRER PIRANHA PLINTHE  
 PUBERTE RESTREINT RETRO RUINE RUSTAUE SCARABEE SIEN TEXANE  
 ULTERIEUR UTILE

R	E	E	B	U	T	H	R	E	T	R	O
U	J	D	E	E	A	I	G	U	E	N	M
E	A	U	X	B	N	E	I	S	I	A	I
I	H	A	I	I	A	T	T	U	N	N	R
R	N	T	F	N	C	R	Q	I	B	E	E
E	A	S	N	A	E	E	A	E	R	L	T
T	R	U	E	I	L	B	V	C	I	C	T
L	I	R	N	R	L	U	O	T	S	A	E
U	P	T	A	E	E	P	U	D	E	B	S

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:10	DOHR 12:54	ASR 16:24	MAGHREB 19:04	ISHA 20:28
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SANTÉ :

## LE PROJET DE LOI-CADRE RELATIF AUX RISQUES SANITAIRES BIENTÔT ADOPTÉ

Le projet de loi-cadre relatif à la prévention et aux risques sanitaires sera bientôt adopté par le gouvernement, a indiqué le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi. Le projet de loi-cadre relatif à la prévention et aux risques sanitaires «est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement», a déclaré M. Saïhi, en

marge de la célébration de la Journée mondiale de la tuberculose, affirmant qu'il «sera adopté dans quelques jours par le gouvernement, avant d'être soumis au Conseil des ministres». A ce propos, il a mis l'accent sur l'importance de l'implication des secteurs concernés pour réduire les infections et protéger les patients

ainsi que les professionnels de la santé, soulignant que ladite loi permettra de «définir le rôle et la responsabilité de chaque secteur». Il est à rappeler que le ministre de la Santé avait installé, en octobre dernier, un comité chargé d'élaborer le projet de loi-cadre relatif à la prévention et aux risques sanitaires.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 26 MARS 2024 // N°778 // PRIX 20 DA

ELLE ENVISAGE D'INVESTIR PLUS À L'ÉCHELON NATIONAL ET RÉGIONAL

## Télécom Algérie voit grand et loin

**Le Groupe prévoit « la construction d'infrastructures solides de centre de données (Data Centers) pour héberger les solutions de services de l'industrie numérique, tel que le Cloud, l'IPTV, la VoD et l'Internet des Objets (IoT), répondant aux orientations de la stratégie nationale de digitalisation, susceptible d'attirer davantage d'investissements.**

Le Groupe Télécom Algérie projette de diversifier ses activités dans la période allant de 2024-2028, avec comme finalité l'amélioration de la qualité, la couverture de ses réseaux et l'investissement dans de nouveaux marchés. Voilà une feuille de route ambitieuse. L'entreprise voit ainsi grand, et surtout loin, dans un pays où il reste beaucoup à faire pour accélérer l'expansion de l'infrastructure de télécommunications à large bande dans les régions non rentables du pays, entre autres. Dans une déclaration à l'APS, Khaled Zarat, P-dg de Télécom Algérie, davantage de détails sur la stratégie de développement : «Nous avons concentré nos efforts sur la voix et la Data, mais il est temps de diversifier nos activités. L'objectif est d'améliorer la qualité et la couverture des réseaux dans le pays, d'augmenter les capacités des réseaux de transport nationaux et internationaux, et de renforcer leur sécurité ». Il a assuré que le groupe prévoit « la construction d'infrastructures solides de centre de données (Data Centers) pour héberger les solutions de services de l'industrie numérique, tels le Cloud, l'IPTV, la VoD et l'Internet des Objets (IoT), répondant aux orientations de la stratégie nationale de digitalisation, susceptible d'attirer davantage d'investissements ». Il envisage également d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement sur le marché africain, précisant qu'avec « une population jeune et une demande croissante en matière de TIC, le marché africain représente une opportunité stratégique pour le Groupe Télécom Algérie ». M. Zarat a, en outre, mis en



exergue le soutien du groupe à l'innovation et à l'entrepreneuriat chez les jeunes talents algériens à travers des collaborations avec l'université et prévoit de créer d'autres incubateurs après celui lancé récemment à l'Université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB). Il a indiqué que le groupe étudie aussi la possibilité d'investir dans les startups pour soutenir le développement et la croissance des entreprises émergentes à la faveur du nouveau statut de l'auto-entrepreneur, lancé au début de l'année 2024. Soutenir l'investissement et la production locale M. Zarat a indiqué, par ailleurs, que le Groupe « est engagé à soutenir l'investissement et la production en Algérie, contribuant ainsi à la réduction des coûts d'importation ». «De par nos investissements ces dernières années, nous contribuons à favoriser le développement du contenu local de données hébergées, tout en réalisant des exportations en la matière », a-t-il relevé. Il a, à cette occasion, mis en avant les

résultats réalisés par le groupe depuis sa création il y a plus de 5 ans, tout en se félicitant de l'impact économique à « court terme » induit par les réalisations périodiques du groupe et de la mise en service de deux systèmes de câbles sous-marins de très grande capacité reliant l'Afrique à l'Europe. Ces deux systèmes ont pu ramener la capacité équipée des liaisons de transport internationales de 1.200 Gigabits par seconde (Gbit/s) à plus de 10.000 Gbit/s avec une augmentation du pic quotidien de consommation de la bande passante, allant de 780 Gbit/s à 3.800 Gbit/s entre 2018 et 2023, a-t-il relevé. Cette capacité a permis au client une consommation individuelle moyenne qui est passée de 500 Mégaoctet (Mo) en 2018 à 7 Gigaoctet (Go) de consommation mensuelle en 2023, et ce, grâce au déploiement massif de la fibre optique (FTTx) et de la modernisation du réseau mobile 4G, a-t-il ajouté. Le Pdg du Groupe a annoncé, en outre, la mise en place d'offres internet très haut débit d'ici la fin de l'an-

née 2024, pouvant aller jusqu'à 1 Gbit/s pour les particuliers (contre 2 Mbit/s en 2018), et des débits « nettement plus considérables et adaptés pour les professionnels à la faveur de la constante révision à la baisse des tarifs appliqués en soutenant ainsi la politique générale de digitalisation ». L'activité Internet et Téléphonie Mobile partage ce segment à hauteur de 43% avec deux opérateurs, avec une augmentation d'environ 28% de ses clients 3G/4G au 31 décembre 2023 par rapport à 2018. « Suite au lancement du satellite national Alcomsat-1, notre activité satellitaire a connu un engouement massif des professionnels et actuellement, nous exploitons pleinement toutes les capacités qui nous ont été allouées par ce satellite », a-t-il expliqué. D'autre part, M. Zarat a fait observer que le paiement électronique (paiement des factures et recharges) a connu un essor avec 31 millions de transactions à la fin 2023 contre seulement 3 millions de transactions en 2019.

Y.S.

DÉCÈS DU MOUDJAHID ABDELKRIM BEN MECHICHE :

### CONDOLÉANCES DU MINISTRE DES MOUDJAHIDINE

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Abdelkrim Ben Mechiche, décédé samedi à l'âge de 94 ans des suites d'une longue maladie. "C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la disparition du moudjahid Abdelkrim Ben Mechiche, un des cadres de la glorieuse Révolution de libération, puisse Dieu Tout-Puissant l'entourer de Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis et prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches", lit-on dans le message de condoléances.

I.M./Agence presse service

FOOTBALL

### LA FAF VEUT ACQUÉRIR QUATRE VANS VAR

La Fédération algérienne de football a lancé un avis d'appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre Vans VAR « tout équipés et systèmes de communication associés ». Selon un communiqué de la FAF, les kits devront « inclure une station de formation fixe ». «Chaque Van doit être équipé d'un système de VAR complet comprenant des caméras haute définition, des écrans de visualisation, des serveurs de stockage de données, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes d'enregistrement et de lecture instantanée, ainsi que tout autre équipement nécessaire pour la mise en œuvre efficace du système VAR lors des matchs de football », y est-il précisé. De plus, les Vans « doivent être suffisamment spacieux pour accueillir au moins cinq postes de travail confortables pour les opérateurs du VAR ». Les véhicules « doivent être équipés de climatisation, d'alimentation électrique sécurisée, de systèmes de communication internes et externes et conformes aux normes de sécurité routière ». Tandis qu'« un système de communication efficace doit être intégré dans chaque van pour permettre une communication instantanée entre les opérateurs du VAR et les arbitres sur le terrain ». S'y ajoutent « quatre stations RRA Monitors (Review and Replay Analysis) » pour permettre aux « arbitres de visionner les séquences vidéo pendant les matchs et de prendre des décisions éclairées en cas de recours au VAR ».

R.S.

